



Manitou

GUIDE DE L'OPÉRATEUR

P/N 56-0332
RÉV. AOÛT 2022

MISE EN GARDE

L'utilisation et l'entretien d'un bateau de plaisance peuvent vous exposer à des produits chimiques tels que les gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, qui sont reconnus par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction. Pour minimiser l'exposition, éviter de respirer les gaz d'échappement, faites l'entretien de votre bateau dans un endroit bien aéré et portez des gants ou se laver les mains fréquemment lors de l'entretien de ce bateau. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65warnings.ca.go/marine

Cher propriétaire de Manitou,

Vous avez probablement passé beaucoup de temps à rechercher vos nombreux choix dans le marché de la navigation de plaisance, et nous sommes donc particulièrement honorés par votre sélection. Parce que nos bateaux sont inégalés à la fois en qualité et en style, vous, comme beaucoup d'autres plaisanciers, avez choisi Manitou, et nous vous remercions de ce choix.

Afin de prolonger la durée de vie de votre bateau, une utilisation et des soins appropriés sont nécessaires. Veuillez prendre le temps de passer en revue les renseignements fournis dans ce manuel et dans le manuel du propriétaire des bateaux ponton de la National Marine Manufacturers Association (NMMA). Vous trouverez également des conseils d'utilisation, de nettoyage et d'entretien comme guide sur la sécurité nautique et les règles sur l'eau. Ces informations sont essentielles à votre propre sécurité et à celle de vos passagers. Veuillez le lire attentivement.

Chez Manitou, nous sommes fiers de construire les bateaux ponton les plus sûrs dans l'industrie. Veuillez prendre le temps de remarquer les caractéristiques de sécurité supplémentaires de votre bateau. Vous conviendrez que l'expérience de navigation de plaisance sans souci pour votre famille est notre priorité. Vous avez acheté un bateau ponton pour vous amuser en famille, et la qualité de Manitou vous donnera la tranquillité d'esprit pour vous détendre et profiter de votre temps passé à faire du bateau pendant les années à venir.

Peu après la réception de votre enregistrement de garantie par l'usine, vous pourriez recevoir un sondage sur la satisfaction de la clientèle Manitou. Nous souhaitons connaître votre avis ! Si vous ne recevez pas ce sondage, veuillez communiquer avec Manitou par courriel à manitou.consumers@brp.com.

Merci encore d'avoir choisi Manitou.

SECTION 1	
Informations importantes sur la sécurité	3
SECTION 2	
Introduction.....	4
À propos de ce manuel	4
Avant votre première sortie.....	4
Travailler ensemble.....	5
SECTION 3	
Être propriétaire	6
Utilisation prévue	6
Trousse du propriétaire	6
Procédures de garantie	7
Identification du bateau.....	7
Immatriculation d'un État ou d'une province.....	8
Assurance	8
Élimination des déchets	8
Élimination des déchets sanitaires.....	8
SECTION 4	
Sécurité	9
Monoxyde de carbone.....	9
Pratiques nautiques sécuritaires.....	10
Fonctionnement en toute sécurité	11
Sécurité en baignade	12
Sécurité en ski nautique.....	13
Étiquettes de sécurité	14
Équipement de sécurité requis	16
Autres considérations de sécurité.....	17
Conditions dangereuses.....	18
Étiquettes de conformité.....	19
SECTION 5	
Exploitation de votre Manitou	23
Carburant.....	23
Ravitaillement en carburant	24
Lancement de votre bateau	25
Information sur la capacité du bateau	26
Embarquement.....	26
Rangement de l'équipement à bord	28
Répartition du poids	28
Direction	28
Règles de navigation et priorités.....	29
Vitesse du bateau	29
Réglage de l'assiette	29
Amarrage	30
Chargement et remorquage de votre bateau	30
Lois sur les remorques pour bateaux	31
Capacité de remorquage.....	31
Poids au timon.....	31
Attelage de remorque.....	31
Chaînes de sécurité.....	32
Reculer avec une remorque	32
Rappels de remorquage.....	32
Entreposer votre bateau	33
Entreposage sur blocs.....	34
SECTION 6	
Équipement électrique.....	35
Système de câblage électrique.....	35
Maximus DCM	35
Batteries	35
Lumières	36
Lumières d'amarrage.....	36
Lumières d'ancrage.....	36
Commutateurs.....	37
Tableau de bord.....	37
Affichage numérique	37
Guide du tableau de bord de votre bateau	37
Description du tableau de bord	38
SECTION 7	
Commandes.....	41
Système de direction	41
Fonction de pilote automatique et du point de consigne (si équipé)	42
Manette de direction en option.....	43
Commandes de moteur double en option	43
Système de commande de changement de vitesse et d'accélération	44
SECTION 8	
Autres composants	45
Vivier	45
Tour sport	45
Plate-forme de natation sur les modèles Rotax	46
Échelle d'embarquement de la poupe	46
SECTION 9	
Nettoyage de votre Manitou.....	47
Revêtement de sol.....	47
Toit et toiles en tissu.....	48
Fermetures éclair et bouton-pression.....	49
Tissus enduits de vinyle	49
Entretien des surfaces extérieures et des éléments graphiques.....	50
SECTION 10	
Entretien de votre Manitou	51
Corrosion	51
Surfaces en aluminium.....	52
Entretien des batteries et du système électrique	52
SECTION 11	
Espèces aquatiques envahissantes (EAE).....	53
SECTION 12	
Sièges désignés	55
SECTION 13	
Index.....	56
GARANTIE :	
Reportez-vous au Guide de garantie pour plus d'informations sur la garantie et la garantie CARB spécifiques à votre bateau.	

SECTION 1: AVIS DE SÉCURITÉ IMPORTANT

Vous devez comprendre toutes les consignes de sécurité indiquées sur votre bateau et dans ce manuel. Des informations importantes relatives à la sécurité sont mises en évidence dans ce manuel à l'aide des désignations indiquées ci-dessous. Vous devez comprendre toutes ces désignations avant d'opérer votre Manitou

DANGER

Indique une situation à risque imminent qui, si elle n'est pas évitée, entraînera des blessures graves, voire mortelles ou des dommages matériels importants.

MISE EN GARDE

Indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures graves, voire mortelles ou des dommages matériels.

ATTENTION

Indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères ou modérées ou des dommages matériels.

ATTENTION

Utilisé sans le symbole d'alerte de sécurité indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des dommages matériels.

AVIS

La mention avis indique les informations d'installation, d'opérations ou de maintenance, qui sont importantes mais non risquées.

Vous êtes susceptible de rencontrer une variété de situations au-delà de celles énumérées dans ce manuel qui exigent des pratiques sécuritaires. Soyez prêt et faites de la sécurité une priorité en tout temps !

SECTION 2 : INTRODUCTION

Félicitations! En tant que propriétaire d'un ponton Manitou, vous pourrez profiter de l'eau avec famille et amis pendant les années à venir. Vous avez non-seulement acheté le bateau ponton de la plus haute qualité sur le marché, mais vous avez aussi acheté la tranquillité d'esprit qui vient avec le savoir que Manitou répond de chacun de ses bateaux vendus. Si vous rencontrez un problème, Manitou travaillera avec votre concessionnaire pour le corriger rapidement, afin que vous puissiez retourner à vos activités de plaisance.

À PROPOS DE CE MANUEL

Ce manuel fait partie de l'équipement de votre bateau et fournit des informations sur les excursions de base en bateau. Assurez-vous de l'avoir à bord en tout temps.

Rappelez-vous que tous les plaisanciers sont responsables de leur propre sécurité et de la sécurité des personnes qui les entourent. Même si vous êtes un navigateur expérimenté, vous pouvez toujours apprendre de ce manuel. Notez toutefois que ce manuel ne change pas tout manuel de spécifications, d'utilisation ou d'entretien du fabricant. Il s'agit d'un guide de référence pour vous aider à tirer le meilleur parti de votre expérience de navigation.

AVANT VOTRE PREMIÈRE SORTIE

Avant de prendre votre Manitou sur l'eau pour son premier voyage, veuillez prendre le temps de connaître votre nouveau bateau. Commencez par les étapes suivantes :

- Jetez un coup d'œil à votre trousse de propriétaire et familiarisez-vous avec les renseignements qui y sont contenus.
- Lisez ce manuel en prenant note des avertissements de sécurité et autres informations critiques.
- Familiarisez-vous avec les étiquettes de sécurité de votre bateau. Comprenez leurs significations et soyez prêt à les signaler aux passagers.
- Passez en revue le Manuel du propriétaire du ponton/bateau de style ponton NMMA, inclus dans votre trousse du propriétaire.
- Exiger de toute autre personne qui pourrait être appelée à opérer votre bateau de lire et de réviser ce manuel et tout le matériel de votre trousse du propriétaire.

Ensuite, avant de prendre votre Manitou pour la première fois ; familiarisez-vous avec le bateau lui-même. Les étapes suivantes sont très importantes :

- Asseyez-vous sur la chaise du capitaine et assurez-vous de savoir quels boutons et commutateurs commandent diverses fonctions.
- Familiarisez-vous avec la lecture de chaque jauge sur le panneau de commande de votre bateau.
- Notez la largeur et la longueur de votre bateau.
- Assurez-vous que toute autre personne qui pourrait faire fonctionner votre bateau a également effectué ces étapes.

Enfin, rappelez-vous que vous êtes responsable en tout temps d'assurer la sécurité

des passagers de votre bateau et celle des autres usagers de la voie navigable. Pratiquez la navigation de plaisance courtoise et responsable chaque fois que vous profitez de votre Manitou!

TRAVAILLER ENSEMBLE

Le succès de l'expérience de propriété du bateau repose sur le travail d'équipe. Le fabricant, le concessionnaire et le propriétaire du bateau ont chacun un rôle à jouer dans l'objectif d'assurer la meilleure expérience possible sur l'eau pour les années à venir. Chaque rôle comporte ses propres responsabilités, qui peuvent être décrites comme suit.

RÔLE DU FABRICANT

Nous nous tenons à des normes de fabrication rigoureuses tout au long du processus de construction de chaque Manitou. Pour garantir une qualité optimale, nous effectuons des inspections et des tests rigoureux.

RÔLE DU CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire a la responsabilité d'inspecter et d'approuver votre Manitou avant la livraison. À la fin de la vente d'un bateau Manitou, votre concessionnaire doit également effectuer les étapes suivantes :

- Enregistrez votre bateau avec Manitou.
- S'assurer de votre compréhension des précautions importantes à prendre pour utiliser votre Manitou en toute sécurité.
- Vous fournir une orientation sur le fonctionnement général de votre Manitou.
- Vous fournir une trousse complète du propriétaire qui comprend tous les manuels et renseignements concernant votre nouveau Manitou et tous les autres composants liés à votre achat.

RÔLE DU PROPRIÉTAIRE

Les responsabilités du propriétaire comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Examiner le bateau et vérifiez que tous les systèmes fonctionnent correctement avant d'accepter la livraison.
- Passer en revue en détail tous les manuels, la documentation et les instructions inclus dans la trousse du propriétaire et utilisez tout l'équipement conformément à ces instructions.
- Lire et comprendre la garantie limitée des produits Manitou.
- Faire fonctionner tous les équipements conformément aux instructions du fabricant.
- Effectuer un entretien régulier et approprié du bateau, du moteur et des composants conformément aux exigences et aux recommandations du fabricant.
- Nettoyer et entretenir le bateau régulièrement.
- Apprendre et respecter toutes les lois locales, provinciales et fédérales relatives à l'utilisation et au transport du bateau.
- Assurer le bateau.
- Compléter et passer un cours de sécurité nautique.
- Lire et respecter toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le bateau.
- Faire de la sécurité la priorité en tout temps.

SECTION 3 : ÊTRE PROPRIÉTAIRE

UTILISATION PRÉVUE

Les bateaux ponton sont conçus pour la navigation sur les voies navigables intérieures, les rivières, les lacs et les baies uniquement. Il est important de comprendre que des situations dangereuses peuvent découler de l'utilisation abusive de votre Manitou.

Les situations dangereuses incluent celles dans lesquelles de la houle et des vagues élevées peuvent endommager votre ponton, faire perdre le contrôle du bateau à un opérateur et mettre des passagers en danger. À ce titre, toute utilisation dans les Grands Lacs et dans l'océan doit être strictement évitée.

⚠ MISE EN GARDE

Les hautes vagues qui se déferlent au-dessus de la proue de votre Manitou sont dangereuses et peuvent endommager les revêtements de mur.

⚠ MISE EN GARDE

N'utilisez pas votre Manitou pour tirer un paravoile, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif qui pourrait s'envoler.

TROUSSE DU PROPRIÉTAIRE

Votre trousse du propriétaire fournit une variété de sources d'information utiles. Elle comprend les éléments suivants :

- Ce guide d'opérateur, y compris les informations de garantie.
- *Guide du propriétaire des bateaux de ponton/ponton*, une publication de la National Marine Manufacturers Association (NMMA).
- Renseignements critiques sur la sécurité de la Garde côtière des États-Unis (USCG) et de la NMMA.
- Informations sur l'entretien et le nettoyage des surfaces et des matériaux de votre bateau.
- Manuels et renseignements sur le fonctionnement de votre Manitou.
- Document sur les places assises

Votre concessionnaire de bateaux peut également inclure des renseignements sur d'autres composants dans la trousse du propriétaire.

En somme, les matériaux de votre trousse du propriétaire fournissent fonctionnement, service, spécifications, maintenance, garantie, et d'autres informations utiles. Il est important de lire et de comprendre tout le matériel contenu dans la trousse du propriétaire avant d'utiliser votre bateau.

PROCÉDURES DE GARANTIE

Veillez lire la couverture de garantie Manitou pour savoir ce qui est couvert en vertu de ses modalités.

Vous êtes tenu d'obtenir des travaux au titre de la garantie par l'intermédiaire d'un concessionnaire Manitou autorisé, de préférence le concessionnaire auprès duquel vous avez acheté votre Manitou. Le concessionnaire est votre premier contact pour les problèmes de garantie et sera le mieux adapté pour répondre à tous les problèmes qui peuvent survenir avec votre bateau ponton.

IDENTIFICATION DU BATEAU

Un dossier permanent de votre bateau est tenu par Manitou. Suivi à l'aide du numéro d'identification de la coque (HIN) de votre bateau, ce dossier comprend des renseignements sur l'équipement et les accessoires de votre bateau, le nom du concessionnaire auprès duquel vous l'avez acheté et la date d'expédition.

L'étiquette HIN est fixée à la colonne montante du côté tribord du bateau, près de la poupe. Le HIN doit également figurer sur votre immatriculation.

Pour obtenir une réponse rapide lorsque vous communiquez avec votre concessionnaire au sujet de la garantie ou d'autres travaux pour votre Manitou, veuillez fournir le HIN, la longueur du modèle et la couleur de votre bateau. Le fait de ne pas fournir ces informations peut retarder inutilement le processus de réclamation. Pour des raisons de commodité dans le futur, nous vous suggérons de noter ces informations dans le tableau suivant.



Emplacement de l'étiquette HIN

HIN _____
Modèle _____
Longueur _____
Couleur _____

IMMATRICULATION D'UN ÉTAT OU D'UNE PROVINCE

Toutes les embarcations doivent afficher des numéros d'immatriculation sur les côtés tribord et bâbord du bateau. Votre bateau doit être immatriculé dans son état ou sa province principale d'utilisation. Les numéros d'immatriculation et les autocollants de validation doivent être affichés conformément aux lois et règlements de votre État ou de votre province.

ASSURANCE

En tant que propriétaire de bateau, vous êtes légalement responsable de tout dommage ou blessure causée par votre bateau. Dans la majorité des États et des provinces, cela est vrai même si une personne autre que le propriétaire opère le bateau en cas d'accident. Tout comme vous le faites pour votre maison et votre automobile, vous devriez avoir une assurance adéquate de responsabilité personnelle et de dommages matériels sur votre bateau. Protégez votre investissement en assurant également votre bateau, votre moteur et votre remorque contre les dommages physiques ou le vol. Communiquez avec votre agent d'assurance pour obtenir des renseignements sur la couverture.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Il est important d'agir de façon responsable pour maintenir nos lacs et nos cours d'eau propres. Les déchets de plastique déversés dans l'eau sont connus pour tuer des poissons et d'autres espèces sauvages marines, et peuvent également causer des dommages aux hélices de bateaux et aux prises d'eau. Certaines formes de déchets jetés à l'eau se retrouvent sur les plages et causent des infections et des maladies. Les règlements de l'USCG interdisent le déversement de déchets en plastique ou d'autres déchets mélangés à des plastiques n'importe où dans l'eau.

Le déversement d'autres formes de déchets dans l'eau à des distances spécifiées du rivage est également interdit.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS SANITAIRES

Vous êtes responsable du respect de toutes les lois locales concernant l'élimination des déchets sanitaires. Si votre bateau est équipé d'une toilette marine ou d'un autre appareil sanitaire, contactez l'USCG, la marina locale ou votre revendeur pour obtenir des informations sur la mise au rebut appropriée des déchets sanitaires. Ces déchets ne doivent en aucun cas être jetés à l'eau.

SECTION 4 : SÉCURITÉ

En tant que propriétaire du bateau, il est de votre responsabilité d'être un navigateur sécuritaire, suivre et faire respecter les règles de sécurité, connaître et respecter les règles de navigation nautique, et utiliser le bon sens en tout temps. Il est important que quiconque à qui vous confiez votre bateau comprenne également ces responsabilités.

Assurez-vous de bien comprendre chacun des avertissements de sécurité qui se trouvent sur votre bateau et de respecter les recommandations de sécurité pour la navigation de plaisance de cette section.

Ensuite, avant d'embarquer pour une sortie, vérifiez que tout l'équipement de sécurité est à bord et en état de marche. Cela inclut un vêtement de flottaison individuel (VFI) pour chaque personne à bord, et tous les autres équipements de sécurité requis par l'USCG. Confirmez que chaque passager à bord du bateau connaît l'emplacement de ces articles. Pour en savoir plus sur ces exigences en matière de sécurité, ainsi que sur les renseignements supplémentaires sur la sécurité en bateau, consultez le site Web de l'USCG; www.uscgboating.org.

MONOXYDE DE CARBONE

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut être mortel s'il est inhalé pendant une période de temps prolongée. Les symptômes de l'inhalation de CO comprennent, sans s'y limiter, des étourdissements, des nausées, des maux de tête, de la somnolence, vomissements, palpitations dans les tempes, contractions musculaires et une incapacité à penser clairement. Si vous ou une autre personne présentez ces symptômes, faites appel aux services d'urgence immédiatement.

Sur votre bateau, du monoxyde de carbone dans les gaz d'échappement du moteur peut s'accumuler dans des zones fermées pendant le fonctionnement à faible vitesse ou lorsqu'il est arrêté dans l'eau. L'utilisation de l'enceinte arrière pendant que le bateau est en fonctionnement augmente le risque d'accumulation de CO dans votre bateau, et la présence d'un vent de queue peut en augmenter l'accumulation. Assurez une ventilation adéquate en tout temps et augmentez la vitesse au besoin.

It is illegal for any vessel to dump plastic ANYWHERE in the ocean or navigable waters of the United States. Annex V of MARPOL TREATY is an International Law for a cleaner, safer marine environment. Violation of those requirements is a Class D felony and may result in a civil penalty, up to a \$25,000 fine and imprisonment.

U.S. lakes, rivers, bays or sounds and 3 miles from shore	3 to 12 miles	12 to 25 miles	Outside 25 miles
ILLEGAL TO DUMP: Plastic and Garbage Paper Metal Rags Glass Food	ILLEGAL TO DUMP: Plastic Dunnage, lining and packing materials that float; also if not ground to less than one inch	ILLEGAL TO DUMP: Plastic Dunnage, lining and packing materials that float	ILLEGAL TO DUMP: Plastic

Regional state and local regulations may further restrict the disposal of garbage. The discharge of all garbage into the Great Lakes or their connecting tributary waters is prohibited.



⚠ DANGER

Le monoxyde de carbone peut être nocif ou mortel s'il est inhalé. Tenir les sorties d'échappement à l'écart des vitres ouvertes. Assurer une ventilation adéquate en tout temps.

PRATIQUES NAUTIQUES SÉCURITAIRES

La sécurité nautique est un sujet sérieux. Vous êtes responsable de votre propre sécurité, de celle de vos passagers et de celle des autres usagers de la voie navigable. Voici quelques recommandations de base en matière de sécurité nautique qui doivent être respectées :

- Ne jamais opérer le bateau, ni laisser d'autres personnes l'utiliser, sous l'influence de drogues ou d'alcool. Il s'agit d'une infraction fédérale qui peut comporter une pénalité importante.
- Gardez votre bateau et son équipement dans un état sécuritaire et utilisable. Inspectez régulièrement le bateau, le moteur et l'équipement de sécurité pour détecter tout signe de dommage.
- Assurez-vous qu'un dispositif de flottaison et un extincteur d'incendie sont en permanence sur votre bateau. Cet équipement doit répondre aux normes réglementaires, être facilement accessible et être maintenu en état de fonctionnement.
- Vérifiez les conditions météorologiques et du plan d'eau avant le lancement. Préparez-vous à des changements soudains dans l'environnement de navigation et à des conditions plus fraîches ou plus chaudes que prévu à l'origine.
- En cas d'urgence impliquant l'opérateur principal, confirmez qu'au moins une autre personne à bord du bateau connaît les opérations de base et sécuritaires du bateau.
- Ne laissez jamais une personne inexpérimentée utiliser votre bateau.
- Familiarisez-vous avec les lois et règlements locaux, provinciaux et d'État en matière de navigation de plaisance. Observez-les en tout temps.
- Il est fortement recommandé de suivre et de passer un cours de sécurité nautique.

MISE EN GARDE

L'intoxication et la navigation ne se mélangent PAS ! N'utilisez jamais votre bateau sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

MISE EN GARDE

Lire, suivre et comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre bateau.

FONCTIONNEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ

« Fonctionnement en toute sécurité » signifie que ni vous ni vos passagers n'utilisez le bateau à mauvais escient et qu'ils font usage de leur bon jugement à tout moment. En plus des lois, recommandations ou procédures de sécurité applicables, établissez l'habitude de suivre les directives générales de sécurité :

- Chargez votre bateau selon les limites définies sur l'étiquette de capacité. Ne surchargez pas votre bateau. Répartissez uniformément la charge de la proue à la poupe et assurez-vous que le poids sur votre bateau est réparti uniformément en tout temps. Réduisez la charge si les conditions météorologiques incluent des vents violents, des eaux accidentées, du brouillard, des avertissements de tempête ou des avis de petites embarcations.
- Demandez à tous les passagers de rester assis pendant que le bateau est en fonctionnement. Pendant que le bateau se déplace, les passagers du bateau doivent rester à l'écart des zones qui ne sont pas prévues pour s'asseoir, y compris la proue, le tableau arrière, les rampes, le protège-terrasse, et les dossiers de meubles. Si un siège de pêche pivotant est présent sur votre bateau, il ne doit pas être utilisé pour s'asseoir si le bateau se déplace à plus de huit km/h.

MISE EN GARDE

Ne vous asseyez pas sur la proue du bateau lorsqu'il est en fonctionnement.

- Gardez toutes les portes du bateau fermées pendant que le bateau est en fonctionnement afin d'éviter les chutes par-dessus bord et les blessures.
- Maintenez votre vitesse à ou en dessous de la limite de vitesse indiquée. Évitez les vitesses excessives, particulièrement près du rivage.
- Apprenez et suivez les règles de navigation. Assurez-vous que tous les conducteurs du bateau connaissent ces règles.
- Connaître la puissance nominale maximale indiquée sur la plaque d'homologation de votre moteur et ne pas la dépasser. Le dépassement de la puissance de votre bateau et de votre moteur peut mener à des situations pouvant entraîner des accidents ou des blessures.
- Familiarisez-vous avec le temps nécessaire pour arrêter votre bateau à différents niveaux de vitesse. Rappelez-vous que, contrairement à une voiture, un bateau n'a pas de freins.
- Vérifier que le moteur est arrêté et que l'hélice est complètement arrêtée avant de permettre à quiconque d'entrer dans l'eau ou d'embarquer à partir de l'eau.
- Utilisez un crochet pour bateau ou tout autre dispositif approprié pour protéger votre bateau lors de l'amarrage. N'utilisez jamais vos mains ou vos pieds pour contrôler le mouvement de votre bateau vers le quai. Le poids de votre bateau et son mouvement vers l'avant peuvent causer de graves blessures à un membre qui se coince entre le bateau et un quai.

MISE EN GARDE

Ne dépassez jamais la puissance ou le poids maximal de votre bateau.

SÉCURITÉ EN BAIGNADE

Lorsque vous vous baignez à partir de votre bateau, vous devez respecter les recommandations de base suivantes en matière de sécurité :

- Ancrez le bateau et arrêtez le moteur avant que quelqu'un n'entre dans l'eau.
- Baignez-vous en présence d'autres personnes. Ne vous baignez jamais seul.
- Baignez-vous du côté du bateau plus près de la rive, loin des autres bateaux.
- Désigner une personne sur le bateau pour observer les baigneurs en tout temps.
- Utilisez l'échelle pour entrer dans l'eau pour votre sécurité. Des profondeurs d'eau inconnues et d'autres variables font de l'utilisation de l'échelle la méthode la plus sûre.
- Utilisez une échelle ou tout autre moyen sécuritaire de rembarquement.
- Les nageurs ne doivent pas utiliser les tubes de ponton pour entrer ou sortir de l'eau.

MISE EN GARDE

Ne laissez jamais les nageurs ou les skieurs nautiques entrer ou sortir du bateau lorsque le moteur ou l'hélice est en marche. Ne reculez jamais votre bateau pour atteindre une personne dans l'eau.

MISE EN GARDE

Ne plongez jamais à partir du bateau. Les profondeurs peuvent être imprévisibles et de graves blessures ou la mort peuvent être causées par la plongée dans des eaux peu profondes.

MISE EN GARDE

Les enfants doivent être sous la surveillance d'un adulte en tout temps, à la fois dans l'eau et sur le bateau.

MISE EN GARDE

La baignade peut être dangereuse. Respecter toutes les règles de sécurité.

SÉCURITÉ EN SKI NAUTIQUE

Le ski nautique pose plusieurs dangers en plus de ceux abordés dans la section « sécurité en baignade ». Les règles de base de ski nautique doivent être respectées.

- La barre de remorquage est d'une capacité maximale de 136 kg (300 lb). Ne tirez pas plusieurs éléments tractables ; tirez seulement un élément tractable à la fois.
- Ne démarrez le moteur que si le skieur se trouve à une distance sécuritaire du bateau.
- Accélérez lentement le bateau vers l'avant jusqu'à ce que la corde soit tendue.
- Avant d'appuyer sur l'accélérateur, observer la circulation devant vous.
- Suivez les signaux du skieur pour régler la vitesse optimale du skieur.
- Désigner un passager, autre que le conducteur du bateau, pour agir comme observateur. L'observateur doit surveiller le skieur et informer le conducteur lorsque le skieur tombe.
- Lorsque le skieur tombe, attendre son signal « OK ».
- Approchez le skieur tombé du côté tribord uniquement. Arrêtez le moteur une fois que vous êtes proche.
- Soyez toujours attentif aux eaux peu profondes et aux obstructions.
- Ne skiez pas après la tombée de la nuit.
- Ne skiez pas près de baigneurs ou dans la circulation de bateaux dense. Restez à l'écart des pêcheurs.

MISE EN GARDE

Gardez toujours un skieur tombé en vue.

ATTENTION

Désigner un passager comme observateur. Le conducteur ne doit pas agir comme observateur.

MISE EN GARDE

Tous les skieurs nautiques doivent porter en tout temps un VFI approuvé par l'USCG.

Pour plus d'informations sur la sécurité en ski nautique, visitez www.boatus.org.

ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ

Les étiquettes de sécurité présentes sur votre Manitou servent de rappels d'importantes considérations de sécurité. Voici les étiquettes que l'on trouve couramment sur les bateaux Manitou. Notez leur emplacement sur votre propre bateau, lisez-les attentivement et suivez leurs directives. Demandez aux passagers de faire de même.

⚠ DANGER

- CONTACT WITH A SPINNING PROPELLER WILL CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.**
- SHUT OFF ENGINES** while people are in the water near the boat, on the swim platform, or on the boarding ladder.
- NEVER OPERATE IN REVERSE TOWARD A PERSON** in the water.



⚠ DANGER

 <p>CONTACT WITH A SPINNING PROPELLER WILL CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH. STAY CLEAR OF BOAT AND STAY OFF SWIM PLATFORM AND BOARDING LADDER WHILE ENGINE IS RUNNING.</p>	 <p>CARBON MONOXIDE (CO) CAN CAUSE BRAIN DAMAGE OR DEATH.</p> <ul style="list-style-type: none"> Engine and generator exhaust contains odorless and colorless carbon monoxide gas. Carbon monoxide will be around the back of the boat when engines or generators are running. <p>MOVE TO FRESH AIR if you feel nausea, headache, dizziness, or drowsiness.</p>
---	--

⚠ DANGER



CONTACT WITH A SPINNING PROPELLER WILL CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.

STAY CLEAR OF BOAT AND STAY OFF SWIM PLATFORM AND BOARDING LADDER WHILE ENGINE IS RUNNING.

⚠ WARNING

Failure to follow these warnings could cause SEVERE INJURY or DEATH.

<p>CARBON MONOXIDE (CO) CAN CAUSE BRAIN DAMAGE OR DEATH.</p> <ul style="list-style-type: none"> Engine and generator exhaust contains odorless and colorless carbon monoxide gas. Signs of carbon monoxide poisoning include nausea, headache, dizziness, drowsiness, and lack of consciousness. MOVE TO FRESH AIR if anyone shows signs of carbon monoxide poisoning. See Operator's Guide for additional information regarding carbon monoxide poisoning. <p>CHECK WEATHER FORECAST BEFORE LEAVING DOCK and heed all weather advisories.</p> <p>WEAR SAFETY LANYARD at all times when operating boat to prevent unmanned boat operation.</p> <p>NEVER OPERATE WHILE UNDER THE INFLUENCE of drugs or alcohol.</p> <p>DO NOT OVERLOAD THE BOAT. ENSURE THE WEIGHT IS PROPERLY AND EVENLY DISTRIBUTED fore and aft and on both sides of the boat to avoid poor handling, sudden loss of control, swamping and/or capsizing.</p>	<p>PASSENGERS SHOULD WEAR U.S. COAST GUARD APPROVED LIFE JACKETS.</p> <p>MAKE SURE THAT ALL PASSENGERS ARE PROPERLY SEATED WHILE UNDERWAY. To avoid passengers falling overboard or being ejected from the boat, do not allow passengers to sit on seat backs, gunwales, or outmost deck edges while boat is moving.</p> <p>REDUCE SPEED BEFORE ATTEMPTING SUDDEN OR SHARP TURNS, AND MAINTAIN SAFE SPEEDS for water conditions and environment at all times. Maneuverability at high speed is limited, and sudden turns may cause loss of boat control.</p> <p>KEEP PROPER LOOKOUT AND SAFE DISTANCE for the conditions at all times to avoid collisions.</p> <p>OBEY APPLICABLE NAVIGATION RULES AND BOATING LAWS.</p> <p>USE CAUTION AND PROPER LIGHTING during nighttime boating and boating in adverse weather.</p> <p>READ THE OPERATOR'S GUIDE AND COMPLETE THE BOATER'S PRE-OPERATION CHECKLIST prior to boat operation.</p>
--	---




<div style="background-color: #f4a460; padding: 2px; text-align: center;">⚠ WARNING</div> <p style="font-size: x-small;">NO VENTILATION IS PROVIDED. FUEL VAPORS ARE A FIRE AND EXPLOSION HAZARD. TO AVOID INJURY OR DEATH, DO NOT STORE FUEL OR FLAMMABLE LIQUIDS HERE.</p>	<div style="background-color: #f4a460; padding: 2px; text-align: center;">⚠ MISE EN GARDE</div> <p style="font-size: x-small;">NE PAS ENTREPOSER DE RÉSERVOIR À ESSENCE DANS CET ESPACE.</p>
---	---

⚠ WARNING



DO NOT OVERLOAD THE BOW AS THIS MAY CAUSE POOR HANDLING OR NOSEDIVING. DISTRIBUTE PASSENGERS EVENLY AND RESPECT APPROPRIATE SEATING POSITIONS WHILE UNDERWAY.

AVOID PERSONAL INJURY OR DEATH FROM FALLING OVER THE BOW. DO NOT SIT ON OR HANG LEGS OVER THE FORWARD END OF DECK. IF PRESENT, DO NOT OCCUPY FORWARD PEDESTAL SEATS WHILE UNDERWAY.

⚠ WARNING

AVOID SERIOUS INJURY OR DEATH FROM FIRE OR EXPLOSION RESULTING FROM LEAKING FUEL. INSPECT SYSTEM FOR LEAKS FREQUENTLY.

CONTENTS CAN BE UNDER PRESSURE. AVOID SERIOUS INJURY OR DEATH FROM FIRE OR EXPLOSION. OPEN SLOWLY IN WELL VENTILATED AREA. NO SMOKING OR OPEN FLAMES.

USE ONLY GASOLINE UP TO E10 (MAXIMUM 10% OF ETHANOL CONTENT) (E10 E85 E15)

NEVER USE GASOLINE WITH ETHANOL CONTENT HIGHER THAN 10%. THE USE OF GASOLINE WITH ETHANOL CONTENT HIGHER THAN 10% CAN DAMAGE THE ENGINE AND THE FUEL SYSTEM AND WILL VOID THE MANUFACTURER'S WARRANTY.

⚠ MISE EN GARDE

DANGER DE BLESSURE GRAVE OU DE MORT RÉSULTANT D'UNE EXPLOSION OU D'UN INCENDIE PROVOQUÉ PAR UNE FUITE DE CARBURANT. INSPECTER LE SYSTÈME RÉGULIÈREMENT POUR S'ASSURER QU'IL N'Y A AUCUNE FUITE.

⚠ WARNING

AVOID SERIOUS INJURY OR DEATH FROM FIRE, EXPLOSION OR ELECTRICAL SHOCK.

- The power supply for this device must be connected to a Ground Fault Circuit Interrupt (GFCI) protected outlet.
- When using an extension cord, connect the AC charger plug before connecting to the GFCI protected AC outlet.
- Make connection in an open atmosphere free of explosive fumes.
- Make connection in a secure manner that will avoid contact with the water.
- Do not operate this charger if submerged in water.

⚠ WARNING



PINCH POINT.
Keep hands and fingers clear.

⚠ WARNING

PROPELLER INJURY HAZARD

ONLY ENTER WATER WITH THE CAPTAIN'S PERMISSION
Failure to adhere to this warning may result in severe bodily injury and/or death.

- PROPELLERS TURN AUTOMATICALLY**
This could injure someone in the water
- The boat will move suddenly in any direction
- It is **NOT SAFE** to be in the water near the boat
- DO NOT** enter the water or position yourself where you could fall into the water due to sudden boat movement



⚠ WARNING

TOP SHOULD NOT BE USED WHEN VESSEL SPEED EXCEEDS 45 MPH. NEVER TOW/TRAILER BOAT WITH THE TOP OPEN OR TOP ACCESSORIES IN USE.

⚠ WARNING

AVOID INJURY OR DEATH FROM FALLING OVERBOARD. CLOSE AND LATCH THE DOOR BEFORE GETTING UNDERWAY. STAY INSIDE GATES AND RAILS AND REMAIN SEATED WHILE UNDERWAY.

EQUIPEMENT DE SÉCURITÉ REQUIS

En tant que propriétaire du bateau, vous êtes responsable de fournir tout l'équipement de sécurité requis par la loi. Contactez l'USCG pour obtenir des détails sur l'équipement de sécurité requis et consultez les autorités locales, d'état et de la province pour connaître les lois et réglementations applicables supplémentaires. Pour plus de commodité, les listes suivantes indiquent les exigences minimales relatives aux équipements de sécurité embarqués.

EQUIPEMENT DE SÉCURITÉ EMBARQUÉ REQUIS

- Extincteur
- Signal de détresse visuel
- Feux de navigation
- Avertisseur sonore
- Dispositif de flottaison à lancer
- Un VFI par personne à bord

EQUIPEMENT DE SÉCURITÉ EMBARQUÉ RECOMMANDÉ

- Ancre et ligne d'ancre
- Câble de remorquage
- Défenses de quai
- Crochet pour bateau
- Rame ou pagaie
- Boussole
- Radio VHF
- Lampe de poche
- Trousse de premiers soins
- Lotion solaire
- Vêtements chauds
- Équipement de pluie
- Nourriture supplémentaire
- Eau potable supplémentaire

ATTENTION

Lorsqu'ils sont sous l'eau, dans l'eau ou à proximité, assurez-vous que les enfants portent des VFI en tout temps.

AUTRES CONSIDÉRATIONS DE SÉCURITÉ

SÉCURITÉ DU SYSTÈME DE CARBURANT

Lorsque vous faites le plein de votre Manitou, il est important de savoir que l'essence peut poser un risque pour la santé et la sécurité. L'essence est très inflammable et une mauvaise manipulation peut entraîner des blessures ou la mort. Respectez toujours tous les avertissements de sécurité lorsque vous faites le plein de votre bateau, y compris les exigences en matière d'interdiction de fumer.

MISE EN GARDE

Coupez toujours le moteur lorsque vous faites le plein de votre bateau.

MISE EN GARDE

Ne fumez jamais en ravitaillant votre bateau.

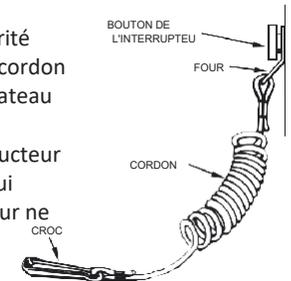
MISE EN GARDE

Les vapeurs d'essence sont très explosives. Pour éviter toute explosion ou incendie, vérifier l'absence de vapeurs ou d'accumulation de carburant avant de démarrer le moteur.

CORDON DE L'INTERRUPTEUR D'ARRÊT

Le cordon de l'interrupteur d'arrêt est un dispositif de sécurité conçu pour arrêter automatiquement le moteur lorsque le cordon est détaché de la console des commandes. Lorsque votre bateau est sous tension, l'attache du cordon doit être fixée aux vêtements, à la jambe ou au bras du conducteur. Si le conducteur s'éloigne des commandes, l'alimentation sera coupée, ce qui empêche votre bateau de fonctionner sans qu'un conducteur ne

Remarque : Le cordon de l'interrupteur d'arrêt de votre bateau peut différer de celui illustré ici.



MISE EN GARDE

Le cordon de l'interrupteur d'arrêt ne doit pas être retiré ni modifié. Il doit toujours être tenu à l'écart de toute obstruction susceptible d'entraver son fonctionnement.

MISE EN GARDE

Le conducteur doit toujours attacher l'attache du cordon de l'interrupteur d'arrêt à ses vêtements, à sa jambe ou à son bras lorsque le moteur tourne.

La loi fédérale des États-Unis exige l'utilisation de cordons d'interrupteur d'arrêt.

CONDITIONS DANGEREUSES

Les changements de conditions sur n'importe quel plan d'eau peuvent présenter un danger unique pour vous et votre bateau. Les dangers tels que les souches submergées, les bancs de sable inattendus ou les eaux peu profondes doivent être évités. Si vous ne connaissez pas les eaux, discutez des dangers potentiels avec d'autres plaisanciers qui connaissent bien la région. Procédez ensuite avec précaution.

Vérifiez toujours les conditions météorologiques avant de faire du bateau et reportez votre voyage si des conditions météorologiques dangereuses sont prévues. Lorsque vous êtes sur votre bateau, continuez à vérifier régulièrement le temps.

Manitou n'est pas responsable des dommages ou blessures pouvant survenir lors de l'utilisation de votre bateau dans des conditions de navigation dangereuses, y compris, mais sans s'y limiter, aux dommages causés par des souches, des haut-fond de sable, des eaux peu profondes, des vagues et des conditions similaires.

MISE EN GARDE

Si votre bateau est endommagé en raison de conditions dangereuses, confiez-le à un concessionnaire Manitou qualifié et faites-le inspecter. Ne continuez pas à utiliser votre bateau tant qu'il n'a pas été inspecté.

ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ

Plusieurs étiquettes de conformité sont apposées sur le navire pour démontrer la conformité aux normes fédérales en matière de navigation de plaisance et/ou d'émissions. Ces étiquettes peuvent inclure la plaque de capacité de la Garde côtière des États-Unis, l'avis de conformité canadien, l'étiquette de certification de la California Air Resources Board, la déclaration de conformité de la United States Environmental Protection Agency, la marque CE de l'Union européenne et la marque de conformité UKCA du Royaume-Uni. Ces différentes étiquettes sont apposées sur le bateau, selon le cas, et ne doivent en aucun cas être modifiées. Les lois fédérales exigent que ces étiquettes restent installées sur le bateau. Si ces étiquettes sont endommagées, elles doivent être remplacées immédiatement en communiquant avec votre concessionnaire Manitou local.

Exemple de plaque de capacité



La plaque de capacité de la Garde côtière des États-Unis indique le nombre maximum approuvé de personnes à bord, le poids maximal et la puissance maximale pour un bateau donné.

En vertu du U.S. Coast Guard Federal Boat Safety Act de 1971, les bateaux de moins de 20 pieds motorisés avec un moteur d'entraînement intérieur, extérieur ou mixte fabriqué après le 1er novembre 1972 doivent afficher une plaque de capacité définissant les limites de charge de sécurité. Cette plaque doit être montée à un endroit où vous pouvez la voir lorsque vous vous préparez à vous mettre en marche. La plaque de capacité est située sur le poste de capitaine du côté tribord, à droite du volant. Les plaques de capacité ne doivent jamais être retirées, modifiées ou altérées. De nombreux États ont des lois interdisant le transport de personnes et de matériel au-delà de la capacité indiquée ou l'installation d'un moteur qui dépasse la limite de puissance recommandée. En outre, votre police d'assurance peut être annulée si vous avez dépassé les limites indiquées sur votre plaque de capacité.

Exemple d'avis de conformité canadien pour les bateaux de moins de 6 mètres (applicable uniquement aux bateaux vendus au Canada)

CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN		
MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES		
	7	552 kg 1216 lbs/lb
	+	
	+	
		1033 kg 2278 lbs/lb
	45 kW	228 kg
	60 HP	503 lbs/lb
THE MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS MIGHT HAVE TO BE REDUCED IN ADVERSE SEA AND WEATHER CONDITIONS. LES LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES PEUVENT DEVOIR ÊTRE RÉDUITES DANS LES CONDITIONS DE MER ET DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DIFFICILES.		
TRITON IND. INC. (TII) LANSING, MICHIGAN, USA		
MODEL / MODÈLE: AB 1825		
<small>THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS VESSEL COMPLIES WITH THE PLEASURE CRAFT CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. LE FABRICANT ATTESTE QUE CE BÂTIMENT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DES EMBARCATIONS DE PLAISANCE DU RÈGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS, EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU À LA DATE DE SON IMPORTATION.</small>		

Exemple d'avis de conformité canadien pour les bateaux de plus de 6 mètres (applicable uniquement aux bateaux vendus au Canada)

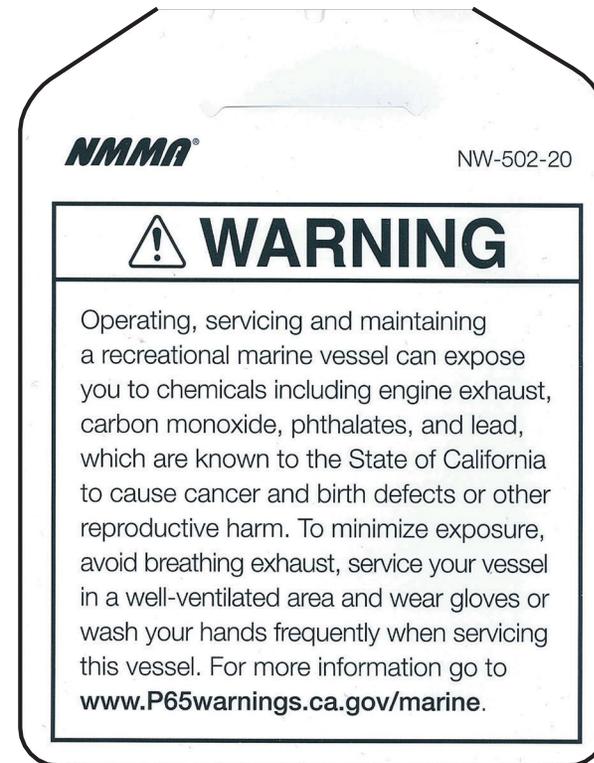
CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN	
TRITON IND. INC. (TII) LANSING, MICHIGAN, USA	
MODEL / MODÈLE: 22 Oasis Angler VP II	
<small>THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS VESSEL COMPLIES WITH THE PLEASURE CRAFT CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. LE FABRICANT ATTESTE QUE CE BÂTIMENT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DES EMBARCATIONS DE PLAISANCE DU RÈGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS, EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU À LA DATE DE SON IMPORTATION.</small>	

L'avis de conformité canadien est une déclaration du fabricant ou de l'importateur selon laquelle un navire est construit conformément aux exigences de construction du règlement sur les petits navires. Le Règlement sur les petits navires exige, à quelques exceptions près, que toutes les embarcations de plaisance de moins de 24 mètres et, à partir de 29 avril 2011, toutes les embarcations qui ne sont pas de plaisance d'un tonnage brut de 15 tonnes au plus, qui sont ou peuvent être équipés de moteurs, doivent être munis d'un avis de conformité dans une position visible à partir de la barre. En vertu de la loi, l'avis de conformité doit être apposé de façon permanente sur l'embarcation de plaisance.

Étiquette d'information du système de contrôle des émissions (CARB) de la California Air Resources Board (uniquement applicable aux bateaux vendus en Californie)

EMISSION CONTROL SYSTEM INFORMATION
 MEETS 2022 MY CALIFORNIA EVAP EMISSIONS REGULATIONS FOR
 SPARK-IGNITION MARINE WATERCRAFT
 MANUFACTURER: TRITON INDUSTRIES
 CALIFORNIA EVAP FAMILY: NTTIPVSSL111
 EMISSIONS CONTROL SYSTEM: NA 32-MY22CAL18-24

Étiquette de la proposition 65 de l'état de la Californie



La proposition 65 de la Californie, également connue sous le nom de Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986, exige que des avertissements spécifiques soient placés sur les produits pour avertir les consommateurs d'une exposition potentielle à certains produits chimiques que l'État de Californie identifie comme étant cancérigènes ou causant des dommages à la reproduction. Tous les bateaux vendus dans l'État de Californie sont tenus d'afficher une étiquette de la proposition 65 avec des informations spécifiques relatives au bateau pour les consommateurs.

Les règlements sur les moteurs marins à allumage par étincelle et les embarcations couvrent tous les moteurs à allumage par étincelle qui sont utilisés pour propulser une embarcation maritime, y compris les motomarines, les moteurs hors-bord et les moteurs mixtes/intérieurs (p. ex. les navires à propulsion par hélice, les bateaux à propulsion hydraulique, les hydroglisseurs, les aéroglisseurs). L'étiquette d'information sur le système de contrôle des émissions de la Californie fournit des renseignements sur la conformité des émissions par évaporation provenant du circuit de carburant du bateau. L'étiquette comprend le nom de la famille de gaz d'évaporation, l'année de modèle, le fabricant et le type de système antipollution. Cette étiquette est requise pour tout nouveau bateau offert à la vente dans l'État de Californie.

Marque de certification CE de l'Union européenne et marque de conformité Royaume-Uni (UKCA) (applicable uniquement aux bateaux vendus dans l'Union européenne ou au Royaume-Uni)



Les lettres «CE» apparaissent sur de nombreux produits commercialisés sur le marché unique étendu dans l'espace économique européen (EEE). Elles signifient que les produits vendus dans l'EEE ont été évalués pour répondre à des exigences élevées en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement. En apposant le marquage CE sur un produit, un fabricant déclare que le produit répond à toutes les exigences légales relatives au marquage CE et peut être vendu dans l'ensemble de l'EEE. Cela s'applique également aux produits fabriqués dans d'autres pays qui sont vendus dans l'EEE. La marque United Kingdom Conformity Assessment (UKCA) est un nouveau marquage de produit au Royaume-Uni requis pour certains produits vendus en Grande-Bretagne (Angleterre, pays de Galles et Écosse). Elle s'applique à la plupart des produits qui ont précédemment exigé la marque CE.

SECTION 5 : OPÉRER VOTRE MANITOU

Pour profiter au maximum de votre expérience de navigation de plaisance à bord de votre Manitou, il est important de connaître votre bateau. Dans cette section, vous trouverez les étapes pratiques et les actions spécifiques nécessaires pour faire fonctionner votre bateau pour un maximum de plaisir. Veuillez lire et prendre l'habitude d'utiliser ces informations

CARBURANT

Le mélange de carburant varie selon le pays et la région. Votre bateau a été conçu pour fonctionner avec les carburants recommandés. Cependant, tenez compte des points suivants :

- Les carburants mélangés à de l'alcool attirent et maintiennent l'humidité, ce qui peut entraîner une séparation de phase du carburant et entraîner des problèmes de performances du moteur ou des dommages au moteur.
- L'utilisation de carburant contenant de l'alcool au-dessus du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale peut entraîner les problèmes suivants dans les moteurs hors-bord et les composants du circuit d'alimentation :
 - Blocage des vapeurs ou manque de carburant
 - Difficultés de démarrage et de fonctionnement
 - Détérioration des pièces en caoutchouc ou en plastique
 - Corrosion des pièces métalliques
 - Pièces internes du moteur endommagées

Si vous pensez que la présence d'alcool dans l'essence dépasse les limites de la réglementation en vigueur, demandez à votre concessionnaire d'inspecter le bateau pour vérifier l'absence de fuites ou d'autres anomalies du circuit d'alimentation.

Consultez le manuel de votre moteur hors-bord pour connaître l'indice d'octane recommandé pour votre moteur. À moins d'indication contraire dans les spécifications du moteur, il faut utiliser de l'essence sans plomb avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 87.

BIOBUTANOL (Bu16). Le biobutanol est un alcool à quatre carbones produit à partir de sources d'énergie renouvelables provenant de plantes dans un processus de fermentation semblable à la production de bière et de vin. Le biobutanol fournit plus d'énergie renouvelable que l'éthanol tout en restant compatible avec les véhicules, les bateaux et les infrastructures actuels. Le biobutanol ne se sépare pas en phase en présence d'eau comme l'éthanol et est moins corrosif pour les composants du circuit de carburant comme les réservoirs de carburant, les raccords de carburant et les tuyaux flexibles de carburant. Le biobutanol combustible mélangé (isobutanol ou n-butanol) peut être utilisé dans tous les bateaux Manitou. L'utilisation du biobutanol (Bu16 - jusqu'à 16,1 % en volume) a été approuvée par la National Marine Manufacturers Association (NMMA).

UTILISATION EN AMÉRIQUE DU NORD :

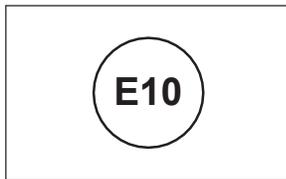
AVIS - ne pas utiliser de carburant provenant de pompes à carburant étiquetées E85. N'essayez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'essence sans plomb contenant de l'alcool au-dessus du pourcentage spécifié par les règlements gouvernementaux n'est pas recommandée. L'utilisation de carburant portant la mention E15 est interdite par les réglementations de l'EPA des États-Unis

UTILISATION EN DEHORS DE L'AMÉRIQUE DU NORD :

L'utilisation d'essence sans plomb contenant de l'alcool au-dessus du pourcentage spécifié par les réglementations locales n'est pas recommandée.

UTILISATION DANS L'UNION EUROPÉENNE :

Déploiement de la directive sur les infrastructures de carburants de remplacement 2014/94/UE. Cette directive fournit un étiquetage harmonisé dans toute l'Europe pour aider efficacement les consommateurs à identifier la compatibilité des carburants fournis aux points de ravitaillement avec un moteur. Tous les bateaux-pontons Manitou sont compatibles avec des mélanges de carburant contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (E10). L'autocollant illustré ci-dessous doit être présent près du bouchon de remplissage de carburant de tous les bateaux de plaisance.



Autocollant

RAVITAILLEMENT EN CARBURANT

Lorsque vous remplissez le réservoir de carburant principal de votre bateau, procédez comme suit :

- En travaillant dans un endroit bien ventilé, retirez le bouchon du réservoir de carburant. Le contenu peut être sous pression ; retirez le bouchon avec précaution.
- Insérer la buse d'alimentation en carburant.
- Après avoir rempli le réservoir à environ 25 pour cent de sa capacité, arrêter la pompe et inspecter le moteur et la zone du réservoir de carburant pour repérer des signes de fuites ou d'autres problèmes.
- Si aucun problème n'est détecté, continuez le pompage.
- Arrêtez de remplir le réservoir avant que le carburant ne déborde. Cela laisse de l'espace dans le réservoir pour la dilatation thermique.

Remarque : Si le carburant ne peut pas être pompé dans le réservoir à un taux raisonnable, communiquez avec votre concessionnaire Manitou.

N'oubliez pas que l'essence est le plus souvent pompée à partir de réservoirs souterrains, de sorte qu'elle est plus froide que l'air extérieur. Au fur et à mesure que l'essence se réchauffe, elle se dilate. Cela peut provoquer un débordement du réservoir de carburant si le réservoir est complètement plein.

Remarque : Il est important de commander manuellement la pompe. N'utilisez pas la vanne d'arrêt automatique de la buse. Au lieu de cela, tenez-vous près du réservoir et contrôlez la pompe manuellement.

Soyez toujours conscient que l'essence est très volatile. Suivez les précautions suivantes lors du ravitaillement en carburant :

- Couper le moteur.
- Éteindre toutes les cigarettes allumées ou toute autre flamme nue à proximité.

- Faites preuve de prudence lorsque vous faites le plein par temps chaud.
- Arrêtez le ravitaillement avant que le réservoir n'atteigne sa capacité pour permettre la dilatation du carburant.

⚠ MISE NE GARDE

Les fuites de carburant représentent un risque d'incendie et d'explosion. Examinez régulièrement le circuit de carburant de votre bateau pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites ou de corrosion. Au besoin, demandez à un centre de services maritimes de réaliser cette inspection.

- Suivez toutes les étiquettes de sécurité apposées sur la pompe à carburant.

LANCEMENT DE VOTRE BATEAU

Les rampes de lancement sont normalement des endroits occupés. Soyez donc prêt à lancer avant de vous approcher de la rampe. Avant de reculer sur la rampe de lancement, procédez comme suit :

1. Déposer tous les points d'arrimage.
2. Chargez tout votre équipement personnel.
3. Assurez-vous que les bouchons de vidange sont installés sur votre bateau.
4. Fixer correctement tout équipement libre.
5. Verrouiller le treuil et la remorque.
6. Inventorier votre équipement de sécurité.
7. Débranchez le câblage de la remorque de votre véhicule.

Pour un lancement réussi, prenez note des précautions suivantes :

- Confirmez la longueur de la rampe et la profondeur de l'eau. Une rampe courte peut endommager la remorque.
- Assurez-vous que toutes les personnes, remorques et autres obstacles sont à l'écart avant de commencer à reculer.
- Une fois le bateau dans l'eau, abaissez le moteur dans l'eau et démarrez-le conformément à son manuel d'utilisation.
- Retirez le câble de sécurité et sortez le bateau de la remorque.
- Une fois le bateau dans l'eau, coupez le moteur, arrimer le bateau et retirez immédiatement votre remorque de la rampe de lancement. Cela permet aux autres de lancer leurs bateaux.

Remarque : S'il est difficile de déplacer le bateau hors de sa remorque, il peut être nécessaire de revenir dans les eaux plus profondes.

⚠ ATTENTION

Les informations de lancement et les instructions fournies dans ce manuel sont destinées à fournir des directives générales uniquement. Consultez votre manuel NMMA et le manuel de l'utilisateur de la remorque pour obtenir de plus amples renseignements.

INFORMATIONS SUR LA CAPACITÉ DU BATEAU

Il est important de connaître la capacité de votre bateau afin de ne pas le surcharger. Une plaque informative indiquant la capacité de votre Manitou se trouve sur la console du capitaine. Cette plaque indique le poids, le nombre de personnes et les capacités de puissance maximales.

Remarque : Le poids nominal de votre bateau comprend le moteur, les personnes et tout votre équipement.

La puissance du moteur ne doit jamais dépasser la puissance nominale indiquée. Le dépassement de cette capacité peut endommager votre bateau et annuler votre garantie.

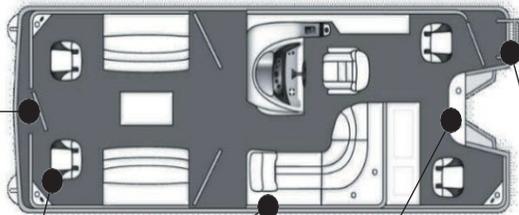
⚠ ATTENTION

Lisez, comprenez et suivez les informations relatives à la capacité de votre bateau. La plaque de capacité maximale se trouve sur la console du capitaine.

EMBARQUEMENT

Exigez que vos passagers montent à bord du bateau de manière ordonnée et prudente, une personne à la fois. Interdisez de sauter dans le bateau ou d'entrer en grimpant sur les tubes de ponton. Utilisez toujours une échelle d'embarquement lorsque vous entrez ou sortez de l'eau.

Passez en revue les règles de sécurité suivantes avec vos passagers. Notez que même si le plan de votre bateau peut différer de celui illustré dans le schéma suivant, les mêmes règles de sécurité s'appliquent.



NE vous asseyez PAS sur l'arc avec les jambes ou les bras suspendu du bateau.

NE vous asseyez PAS sur les sièges de pêche pendant que le bateau se déplace à plus de 8km/h.

NE vous asseyez PAS sur les rails ou le dos du mobilier.

NE vous asseyez PAS sur le coussin de la terrasse de promenade lorsque le bateau se déplace.

NE vous asseyez PAS dans la zone d'entrée arrière pendant que le bateau se déplace



NE vous asseyez PAS sur des sièges orientés vers l'arrière lorsque le bateau est en mouvement

NE vous asseyez PAS sur des sièges orientés vers l'arrière lorsque le bateau est en mouvement

NE VOUS ASSEYEZ PAS ou NE VOUS TENEZ PAS sur la plate-forme de natation lorsque le bateau est en mouvement

RANGEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DE BORD

Votre bateau a été conçu pour accueillir vos équipements et possessions. Pour éviter les risques de perte à la mer, de trébuchement et de chute, ou les problèmes liés au fonctionnement du bateau, les objets non fixés doivent être rangés dans les compartiments de rangement du bateau avant votre départ de la rive ou du quai.

Lorsque vous chargez des objets de grande taille ou de forme non standard sur votre bateau, n'essayez pas de les transporter vous-même. Au lieu de cela, passez l'objet à une personne qui est déjà sur le bateau. Faites de même lorsque vous déchargez votre bateau.

RÉPARTITION DU POIDS

La répartition du poids à bord affecte la conduite et la manœuvrabilité de votre bateau. Il est important de répartir uniformément le poids des passagers et des équipements à bord dans votre bateau. Évitez tout poids excessif au niveau de la proue ou de la poupe du bateau.

Remarque : Un poids excessif à l'avant de votre bateau peut provoquer une plongée sous l'eau du nez, ce qui entraîne une décélération rapide.

DIRECTION

La direction du bateau est affectée par un certain nombre de forces, et est différente de la direction d'une voiture. Un bateau n'est pas auto-centrant, et le couple moteur et hélice, les paramètres des volets de réglage de l'assiette, la vitesse du bateau et les actions des vagues et des courants peuvent tous affecter la direction. Pour une conduite en toute sécurité, un chauffeur de bateau doit faire attention à la direction. Gardez en tête les points suivants lorsque vous dirigez votre Manitou :

- Gardez en tête que lorsque vous dirigez, la poupe répond en premier en balançant dans la direction opposée de la proue. La proue suit un rayon de braquage plus petit que la poupe. Lorsque vous quittez le quai ou que vous essayez d'éviter un objet dans l'eau, il est critique d'être conscient de ce mouvement.
- Laissez beaucoup de place pour faire un virage.
- Ralentissez la vitesse de votre bateau en tournant et évitez les virages serrés et rapides. Les virages serrés et rapides peuvent mettre vos passagers en danger et vous faire perdre le contrôle du bateau.
- Le fait de laisser le moteur coupé pendant les virages peut entraîner une ventilation du moteur. Pour plus d'informations sur la ventilation du moteur, reportez-vous au manuel d'utilisation du moteur.
- Réduisez la puissance moteur pour une meilleure manœuvrabilité, en particulier dans les virages serrés.
- Si vous êtes pris dans de fortes vagues, dirigez-vous directement dans les vagues ou rencontrez-les à un angle léger. Réduisez votre vitesse, mais maintenez suffisamment de puissance pour déplacer votre bateau en toute sécurité.

RÈGLES DE NAVIGATION ET PRIORITÉS

Connaître les règles de navigation et de priorité peut prévenir les accidents lors de la navigation. Voici plusieurs règles importantes à garder en tête à tout moment :

- Lorsque vous croisez un autre bateau, restez à tribord, ou à droite, tant que possible.
- Lorsque vous traversez le chemin d'un autre bateau, vous devez céder la place si l'autre bateau est à tribord.
- Lorsque vous dépassez un autre bateau, le bateau que vous dépassez à la priorité.
- Lorsque votre bateau est dépassé, vous devez maintenir votre direction et votre vitesse d'origine, afin de permettre à l'autre bateau de vous dépasser en toute sécurité.

Remarque : Les voiliers, les planches à voile, les kayaks, les canoës et les planches à pagaie ont la priorité en toutes circonstances.

Vous êtes susceptible de rencontrer des plaisanciers qui ne connaissent pas ou ne suivent pas ces règles. Dans ce cas, vous devez céder le passage afin d'éviter une collision.

VITESSE DU BATEAU

La vitesse la plus sûre pour votre bateau dépend de l'eau et des conditions météorologiques, de votre expérience de navigation et de la quantité de bateaux présente. La vitesse de manœuvre, ou la vitesse maximale à laquelle vous pouvez tourner votre bateau sans perdre le contrôle, doit également être prise en compte. En général, lorsque vous rencontrez une situation potentiellement dangereuse, réglez la vitesse de votre bateau en conséquence. Les vitesses plus lentes offrent plus de temps pour répondre.

Par exemple, ne voyagez jamais directement derrière un skieur nautique. Le bateau tirant sur le skieur peut s'arrêter soudainement, ce qui vous fait entrer en collision avec lui en quelques secondes. Voici le calcul de cette situation : À 40 km/h, votre bateau parcourt plus de 10 mètres par seconde. Si un bateau à 60 mètres devant vous s'arrête soudainement et que vous continuez à voyager à 40 km/h, votre bateau va entrer en collision avec le bateau arrêté en moins de six secondes.

Remarque : Si le toit bimini est ouvert, ne dépassez pas 40 km/h.

RÉGLAGE DE L'ASSIETTE

Le moteur hors-bord peut être compensé pour ajuster l'angle de l'assiette de votre bateau en fonction de charges et de conditions d'eau données. Suivez ces conseils de performance pour compenser votre Manitou :

- Sur les modèles VP et SHP, le moteur doit être compensé vers le bas lors de l'accélération et des virages, mais il doit être compensé vers le haut pendant le fonctionnement.
- Les pontons V-Toon Manitou dotés de moteurs de plus grande puissance sont susceptibles de se déplacer plus haut dans l'eau, ce qui permet une accélération plus rapide et une plus grande réactivité dans les virages.
- Évitez de trop compenser. Une compensation trop importante entrave les performances et crée un bruit excessif du moteur et une ventilation excessive du moteur.

Remarque : Sur les bateaux à ponton à deux tubes, la taille du moteur n'affecte pas de manière significative l'assiette du bateau.

AMARRAGE

Toujours s'approcher lentement d'un quai, et idéalement contre le vent ou le courant. Lorsque votre bateau approche du quai, faites pivoter le bateau parallèlement à la structure. Si le vent ou le courant provient de la poupe de votre bateau, approchez lentement le quai à un léger angle, avec le moteur en marche arrière lente. Arrimez votre bateau sur le côté du quai en aval du vent. Utilisez des défenses sur le côté entre le bateau et le quai pour protéger votre bateau contre les dommages.

MISE EN GARDE

N'utilisez jamais vos mains ou vos pieds pour éloigner votre bateau d'un quai. Utilisez un crochet pour bateau ou un autre dispositif approprié.

CHARGEMENT ET REMORQUAGE DE VOTRE BATEAU

Pour charger votre bateau sur sa remorque, procédez comme suit :

1. Reculez la remorque sur la rampe de lancement jusqu'à ce que les glissières soient immergées dans l'eau aux trois quarts environ.
2. Dans le véhicule de remorquage, serrez le frein de stationnement. De plus, placez la transmission en position P (stationnement) pour une transmission automatique ou laissez-la en vitesse pour une transmission manuelle. Coupez le moteur du véhicule.
3. Placez des cales derrière les roues arrière du véhicule de remorquage.
4. Dans le bateau, avec sa vitesse réglée au minimum, approchez la remorque. Assurez-vous que le moteur est levé aussi haut que possible pour éviter de heurter le fond du rivage.
5. Centrez le bateau sur les glissières et dirigez le bateau vers le pied du treuil. Conduisez le bateau entre les glissières à une vitesse lente, en utilisant de courtes impulsions de puissance.
6. Une fois le bateau chargé, arrêtez le moteur et inclinez-le vers le haut. Fixer le câble de sécurité et quittez la rampe pour permettre aux autres de charger.
7. Éteignez tous les accessoires du bateau et l'interrupteur principal.
8. Si votre bateau est équipé d'un vivier, videz-le. Faites également fonctionner votre pompe de cale pour vidanger l'eau du tableau arrière et du tube, si applicable.
9. Brancher le faisceau d'éclairage de la remorque et vérifier tous les feux.
10. Abaisser et fixer le toit.
11. Fixer le moteur.
12. Fixer les sangles d'arrimage. Pour plus d'informations, reportez-vous au manuel d'utilisation de votre remorque.

ATTENTION

Les informations de chargement et les instructions fournies dans ce manuel sont destinées à fournir des directives générales uniquement. Pour plus d'informations, reportez-vous au manuel NMMA et au manuel d'utilisation de la remorque.

LOIS SUR LES REMORQUES POUR BATEAUX

Les lois relatives aux remorques pour bateaux varient d'un état à l'autre et d'une province à l'autre. Il est de votre responsabilité de comprendre les lois de l'État ou de la province où vous naviguez.

CAPACITÉ DE REMORQUAGE

La capacité de remorquage est déterminée par plusieurs facteurs. Le premier facteur est le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV est déterminé par le constructeur du véhicule. Il spécifie le poids maximal pouvant être porté en toute sécurité par le véhicule. Le poids total du véhicule, y compris les passagers et le chargement, peut être comparé au PNBV pour déterminer la capacité de charge disponible pour tirer une remorque.

Exemple : Un camion a un PNBV de 9 600 lb et un poids en ordre de marche de 6 600 lb. Cela laisse une capacité de charge de 3 000 livres.

Les remorques affichent également une étiquette indiquant la capacité de charge maximale de la remorque ou le poids brut de la remorque (PBR). Ne dépassez jamais le PBR de votre remorque. Comparez le poids total du bateau, y compris le moteur, le carburant, l'eau et tous les autres articles transportés sur le bateau, au PBR.

MISE EN GARDE

Le dépassement de la capacité de votre remorque est dangereux et peut entraîner des dommages personnels ou matériels.

POIDS AU TIMON

Le poids au timon correspond au pourcentage du poids total de la remorque chargée sur son timon, qui est la partie en V de la remorque qui s'étend du châssis de la remorque au coupleur. Le poids au timon idéal est compris entre cinq et dix pour cent du PBR.

Exemple : Si le poids de la remorque chargée est de 3 000 livres, le poids sur le timon ne doit pas être inférieur à 150 livres et ne doit pas dépasser 300 livres.

Un poids excessif sur le timon fait osciller l'avant du véhicule de remorquage pendant la conduite. Sinon, un poids insuffisant sur le timon peut entraîner la remorque à louvoyer ou faire une mise en portefeuille.

ATTELAGE DE REMORQUE

Les attelages sont spécifiés par cinq classes, étiquetées de la classe I à la classe V. Ces classes se rapportent à la capacité de l'attelage en livres.

Toujours utiliser un attelage avec le même numéro de classe que la remorque. La plupart des remorques de bateau sont reliées à une boule d'attelage reliée au véhicule de remorquage. Notez que le coupleur d'attelage de votre remorque doit correspondre à la taille de la boule d'attelage de votre véhicule de remorque. La bonne taille de la boule est généralement indiquée sur le coupleur de la remorque.

CHAÎNES DE SÉCURITÉ

Les chaînes de sécurité sont une précaution au cas où la remorque se découple de l'attelage pendant le transport. Les chaînes maintiennent la remorque attelée au véhicule de remorquage. Utilisez toujours ces chaînes de sécurité et croisez-les pour plus de sécurité.

Pour obtenir des instructions d'utilisation et de sécurité spécifiques, reportez-vous au manuel de l'utilisateur de la remorque.

RECULER AVEC UNE REMORQUE

Si vous n'avez pas l'expérience de reculer avec une remorque, entraînez-vous à reculer avec une remorque avant de vous rendre sur un site de rampe de lancement. Il est important de s'habituer à l'utilisation de votre remorque. Ne pas sur-braquer en marche arrière. Tourner le volant progressivement. Demandez l'aide d'une personne qui connaît bien le maniement d'une remorque et entraînez-vous d'abord dans une zone dégagée, jusqu'à ce que vous soyez capable de reculer en toute sécurité.

Remarque : La marche arrière d'une remorque est l'inverse de la marche arrière de votre véhicule. Si la remorque doit se déplacer vers la droite, tourner le volant vers la gauche. Le contraire est également vrai.

RAPPELS DE REMORQUAGE

Pour éviter les accidents, gardez à l'esprit la pleine hauteur de votre Manitou remorqué en tout temps. Mesurez la hauteur de votre bateau sur la remorque et ajoutez un dégagement supplémentaire de huit pouces. Gardez à l'esprit les consignes suivantes :

- Lorsque vous voyagez avec votre bateau et votre remorque, assurez-vous que toutes les routes ont un dégagement vertical suffisant pour passer.
- Toujours tenir compte des dégagements lorsque vous entrez dans des stations-service, des motels ou d'autres endroits où des affiches suspendues sont présentes.
- Le temps et la distance d'arrêt seront plus longs après le chargement de votre bateau sur une rampe car les freins de la remorque seront humides. Ajustez votre conduite en conséquence.
- Après avoir chargé votre bateau sur la remorque, serrez le frein plusieurs fois à vitesse lente pour sécher les plaquettes de frein.
- Rangez et sécurisez les objets non fixés pour éviter que des objets s'envolent du bateau ou soient endommagés pendant le transport.
- Pendant le remorquage, fixez solidement le toit à l'aide de toutes les attaches de transport disponibles. Ne pas remorquer avec le toit ouvert ou en position relevée et zippée (« radar »). Utilisez plutôt les supports de remorquage pour fixer le toit ou retirez-le.
- Ranger la table et les coussins de siège qui ne sont pas articulés et fixés.
- Sur les pontons à deux tubes avec de grands moteurs, envisagez d'utiliser un support amortisseur de chocs pour soutenir le moteur sur le tableau. Un moteur non supporté peut endommager le tube ou le pont et annuler votre garantie.
- Ne remorquez pas avec la toile d'amarrage installée. Vous risqueriez d'endommager la toile et votre bateau. Si la toile d'amarrage se détache complètement du bateau, elle peut être dangereuse pour d'autres véhicules.
- Si vous avez une arche sport, ne l'abaissez pas avant de remorquer. Assurez-vous que l'arche est complètement relevée et que les poignées en étoile sont bien en place.

⚠ MISE EN GARDE

Les freins de remorque humides peuvent augmenter considérablement les distances d'arrêt.

⚠ ATTENTION

La hauteur de votre bateau remorqué peut être un facteur de sécurité pendant le transport. Gardez cela en tête lors de l'examen de votre itinéraire de voyage.

ENTREPOSER VOTRE BATEAU

Lors de la préparation de votre bateau pour l'entreposage, suivez les recommandations de base suivantes :

- Vidanger tout système d'eau douce pour éviter le gel et l'endommagement des réservoirs et des conduites.
- Remplissez le réservoir de carburant pour minimiser la condensation. Utilisez un stabilisateur à essence, en vous assurant de suivre les instructions indiquées sur l'étiquette du stabilisateur et dans le manuel du moteur.
- Retirez l'eau du vivier, du puits moteur, de l'espace de rangement dans le tube et des zones de rangement.
- Lubrifier le mécanisme de direction, le levier de vitesses et les câbles de changement de vitesse. Pour plus d'informations, consultez le manuel du propriétaire de votre moteur.
- Préparer le moteur pour le remisage. Pour plus d'informations, consultez le manuel du propriétaire de votre moteur.
- Rangez le bateau dans un endroit sec et propre. Entreposer à l'intérieur si possible.
- Les composants en fibre de verre peinte doivent être recouverts d'un matériau de protection avant l'emballage sous film plastique pour les protéger de tout dommage.
- Couvrez votre bateau avec un emballage thermo-rétractable pendant l'entreposage pour le garder propre en vue d'une utilisation ultérieure. Notez que la housse d'amarrage n'est pas conçue pour l'hiver. Ne pas laisser une accumulation excessive de glace ou de neige se former sur l'emballage thermo-rétractable.
- Si vous rangez votre bateau sur une remorque, placez la remorque sur des cales pour que ses roues ne touchent pas le sol. Cela permet d'éviter la détérioration des pneus.

Remarque : Lors de la préparation à l'entreposage pour l'hiver d'un V-Toon, vérifier la présence d'eau dans le tableau arrière étanche en ouvrant la plaque d'accès. Si de l'eau est présente, retirez le bouchon de vidange situé dans la partie inférieure arrière du tube central et laissez l'eau s'écouler. Ensuite, enduisez le bouchon de vidange d'un produit d'étanchéité pour filetage et remplacez-le.

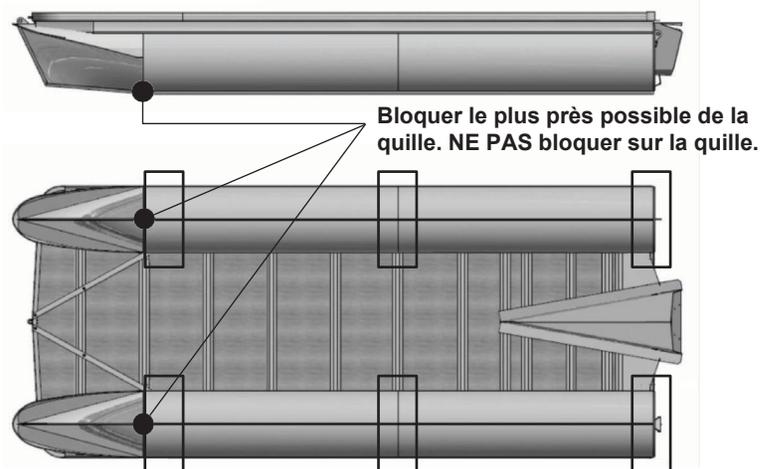
Remarque : Si une quantité importante d'eau était présente, consultez votre concessionnaire pour en déterminer la cause.

ENTREPOSAGE SUR BLOCS

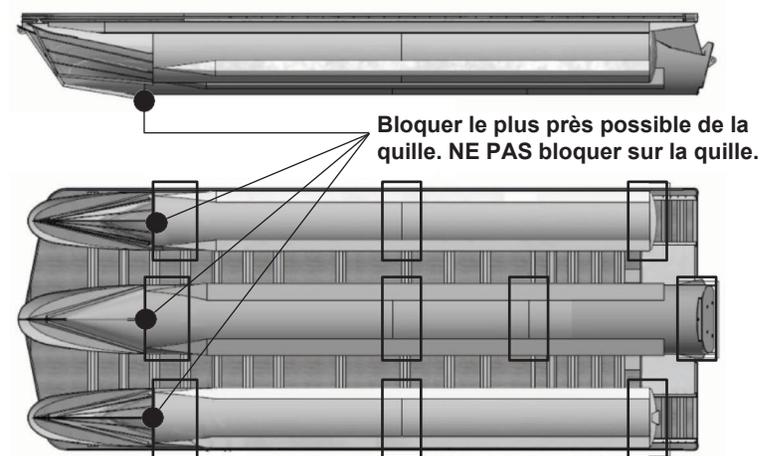
Si vous placez votre Manitou sur des blocs pour l'entreposage, il est important de placer les blocs sous les zones les plus solides du ponton. Les schémas ci-dessous illustrent ces emplacements pour les coques à deux et trois pontons. Assurez-vous que le poids du bateau est réparti uniformément entre les blocs.

Remarque : Le bateau ne doit être soulevé verticalement que par les œillets de levage de la proue et la poupe. Ne soulevez pas le bateau avec des sangles en biais : les sangles doivent soulever le bateau directement par le dessus.

COQUE À DEUX PONTONS



COQUE À TROIS PONTONS



SECTION 6: ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

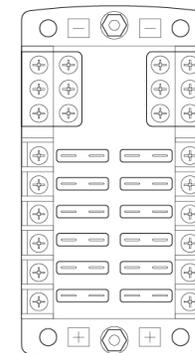
Dans cette section, vous en apprendrez davantage sur les systèmes électriques embarqués de votre Manitou, y compris les instruments, les commandes, le câblage et d'autres composants.

Veuillez noter que certains éléments décrits dans cette section peuvent ne pas être présents sur votre modèle Manitou. Cette section présente un aperçu général de l'équipement embarqué. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez votre concessionnaire Manitou.

SYSTÈME DE CÂBLAGE ÉLECTRIQUE

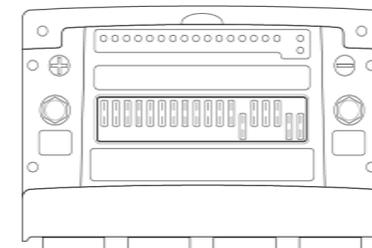
Tous les systèmes de votre bateau sont alimentés par un système électrique de 12 volts CC avec une mise à la masse négative. Ce système a été entièrement inspecté à l'usine de Manitou. Il est recommandé que tout travail impliquant l'ajout d'équipement électrique à votre bateau soit effectué par votre concessionnaire Manitou. Un câblage incorrect des circuits électriques peut provoquer un incendie et endommager le système électrique de votre bateau.

Tous les modèles Manitou, à l'exception des modèles Aurora LE et Aurora Angler LE, ont un bloc-fusibles, tel qu'illustré.



MAXIMUS DCM

Les modèles XT et LX sont équipés d'un système de commutation numérique. Ce système, situé sous la barre, permet à l'utilisateur de contrôler, surveiller et dépanner les composants électroniques du bateau à travers l'écran. Vous trouverez de plus amples informations sur le DCM Maximus dans votre trousse de propriétaire.



⚠ ATTENTION

Reportez-vous aux manuels du propriétaire du moteur et de la remorque pour connaître les exigences spécifiques en matière de câblage et d'électricité.

BATTERIES

Les batteries de votre bateau ont été installées par votre concessionnaire Manitou. Vérifier fréquemment la propreté et le serrage des connexions des batteries. Vérifiez qu'elles sont bien attachées. Le compartiment de la batterie doit être correctement ventilé en permanence. Reportez-vous au manuel d'utilisation de la batterie pour obtenir des instructions supplémentaires.

Si vous devez remplacer une batterie, installez le même type que celle qui a été montée à l'origine sur votre bateau. La batterie de rechange doit répondre aux exigences minimales spécifiées dans le manuel du propriétaire du moteur.

LUMIÈRES

Les lumières de votre Manitou servent à des fins différentes. Certaines servent des besoins de navigation et de sécurité, tandis que d'autres sont là pour votre confort et commodité. Les lumières présentes sur votre Manitou varient selon le modèle. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire Manitou avant d'ajouter des lumières supplémentaires à votre bateau. Lumières de navigation, y compris les lumières de poupe et de proue

Les bateaux doivent présenter des lumières de navigation lorsqu'ils sont utilisés entre le coucher et le lever du soleil et pendant les périodes de mauvaise visibilité, y compris la pluie et le brouillard. Ces lumières permettent d'alerter les autres plaisanciers de votre présence et de votre direction.

Respecter toutes les lois relatives à l'utilisation des lumières de navigation. Le voyant de navigation vert est toujours à tribord (à droite) du bateau. Le voyant de navigation rouge se trouve toujours sur le côté bâbord (gauche) du bateau. Veuillez garder ces informations en tête lorsque vous voyez d'autres bateaux vous approcher sur l'eau.

Remarque : L'apparence des lumières d'amarrage et de navigation de votre bateau peut différer de celles illustrées ici.

LUMIÈRES D'AMARRAGE

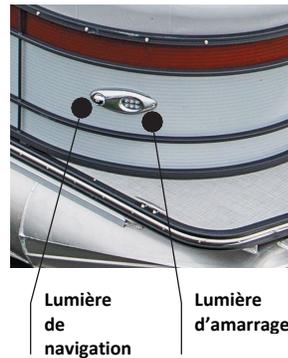
Les lumières d'amarrage sont conçues pour être utilisées uniquement lorsque vous amarrez le bateau la nuit. N'utilisez pas ces lumières lorsque vous naviguez sur l'eau. Les lumières sont très puissantes, et peuvent aveugler temporairement les autres conducteurs.

LUMIÈRE D'ANCRAGE

La lumière d'ancrage est une lumière blanche située sur le dessus de votre bimini, arche de sport ou tour. Utilisez cette lumière lorsque votre bateau est ancré sur l'eau après la tombée de la nuit pour que les autres plaisanciers puissent voir votre bateau. Elle doit également être utilisée lorsque le bateau est en mouvement après la tombée de la nuit, avec le

commutateur d'ancrage/de navigation à trois positions, réglé à la position de navigation. Au repos, avec l'ancre à l'eau, réglez le commutateur sur le paramètre d'ancrage. Une fois de nouveau en mouvement, remettez le commutateur en position de navigation.

Remarque : Il est important de connaître et de respecter toutes les lois relatives à l'utilisation de la lumière d'ancrage.



COMMUTATEURS

Les commutateurs électriques contrôlent l'alimentation des composants de votre bateau. Les commutateurs peuvent être à deux positions (marche ou arrêt) ou à trois positions (dans laquelle la position du centre est désactivée). Sur un contacteur à trois positions, la position du contacteur détermine quels composants sont activés. Certains commutateurs sont dotés d'un disjoncteur à réinitialisation à bouton-poussoir adjacent, tandis que d'autres sont équipés de fusibles de type automobile montés à l'intérieur du bateau. Ces disjoncteurs et fusibles protègent les composants électriques contre les dommages causés par les surtensions.

Remarque : Si vous réinitialisez un disjoncteur et qu'il se déclenche à nouveau immédiatement, il se peut qu'un problème électrique nécessite une attention particulière. Ne tentez pas une deuxième réinitialisation. Consultez votre concessionnaire Manitou pour obtenir de plus amples renseignements.

Si vous remplacez un disjoncteur, remplacez-le par un disjoncteur de même taille. Notez également qu'il existe d'autres interrupteurs qui ne sont pas sur le tableau de bord, tels que les interrupteurs des pompes de cale et de canalisation. Il y a un disjoncteur à proximité de leur emplacement.

TABLEAU DE BORD

Le tableau de bord installé sur votre Manitou affiche des informations sur le moteur et les systèmes connexes. Le tableau de bord est situé à la barre de votre bateau. Les relevés normaux des jauges fournissent un point de référence pour juger du fonctionnement de votre bateau. Bien que certains indicateurs fluctuent, vous devez rechercher la cause de tout changement soudain ou irrégulier des relevés des indicateurs. Certains interrupteurs de votre bateau se trouvent également dans la zone de la barre.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE

Votre Manitou sera doté d'un affichage numérique sur le tableau de bord. Cet écran affiche des informations et fournit des commandes pour différentes fonctions de votre bateau. Il intègre les instruments et les commandes des moteurs à commande électronique qui communiquent via les protocoles SAE J1939 et NMEA 2000. L'affichage est un outil multifonction qui vous permet d'afficher différents réglages d'affichage, paramètres du moteur et codes d'entretien.

Pour nettoyer votre écran numérique, utilisez un chiffon doux. Si nécessaire, vous pouvez également utiliser du nettoyant pour vitres ou de l'alcool pour nettoyer la partie en verre de l'écran. N'utilisez jamais de produits de nettoyage agressifs ou abrasifs sur l'appareil.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de l'affichage numérique, consultez le manuel Garmin® inclus dans votre trousse du propriétaire.

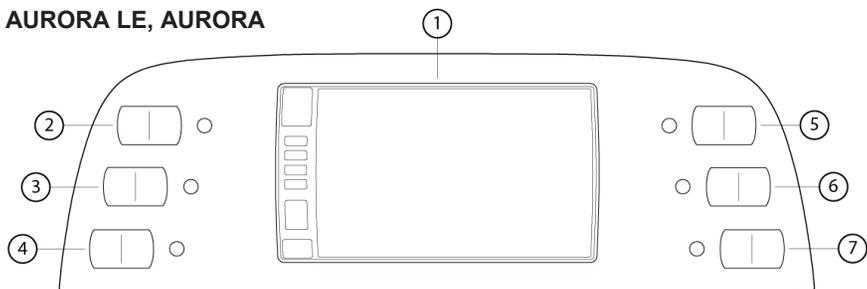
GUIDE DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE BATEAU

Les informations qui suivent fournissent une référence pour les jauges de votre bateau, y compris les relevés de jauge normaux, le cas échéant. Les interrupteurs de votre bateau sont également présentés.

Les interrupteurs et les jauges présents dans la zone de la barre varient selon le modèle Manitou. Utilisez le tableau ci-dessous pour localiser votre modèle, puis accédez à cette page.

DESCRIPTION DU TABLEAU DE BORD

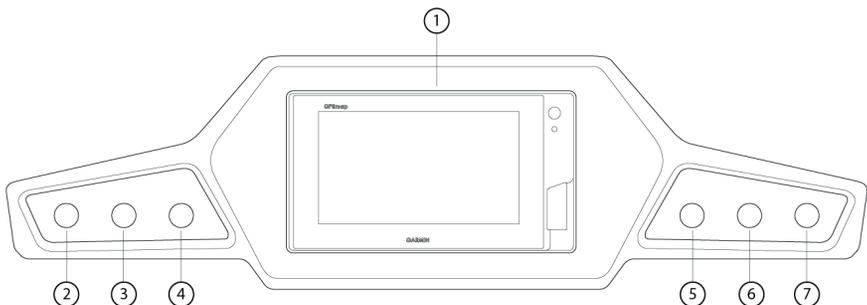
AURORA LE, AURORA



1. L'écran numérique Garmin fournit des informations permettant de surveiller la performance de votre bateau. Il vous permet d'afficher les messages d'état du moteur, y compris les messages de diagnostic, les alertes d'anomalie et les informations sur les paramètres. Pour plus d'informations sur l'affichage numérique Garmin, reportez-vous à la documentation fournie dans la trousse du propriétaire. Celle-ci contient des informations détaillées sur les fonctionnalités et les options de personnalisation de cet écran.

- | | |
|--|------------------------|
| 2. Lumières de navigation et d'ancrage | 5. Lumières d'amarrage |
| 3. Accessoire ou Vivier | 6. Avertisseur sonore |
| 4. Accessoire | 7. Accessoire |

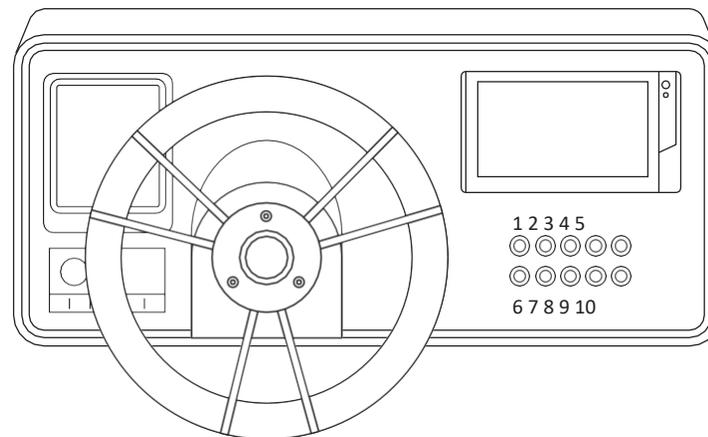
OASIS, OASIS ANGLER, ENCORE, ENCORE PRO ANGLER



1. L'écran numérique Garmin fournit des informations permettant de surveiller les performances de votre bateau. Il vous permet d'afficher les messages d'état du moteur, y compris les messages de diagnostic, les alertes d'anomalie et les informations sur les paramètres. Pour plus d'informations sur l'affichage numérique Garmin, reportez-vous à la documentation fournie dans la trousse du propriétaire. Celle-ci contient des informations détaillées sur les fonctionnalités et les options de personnalisation de cet écran.

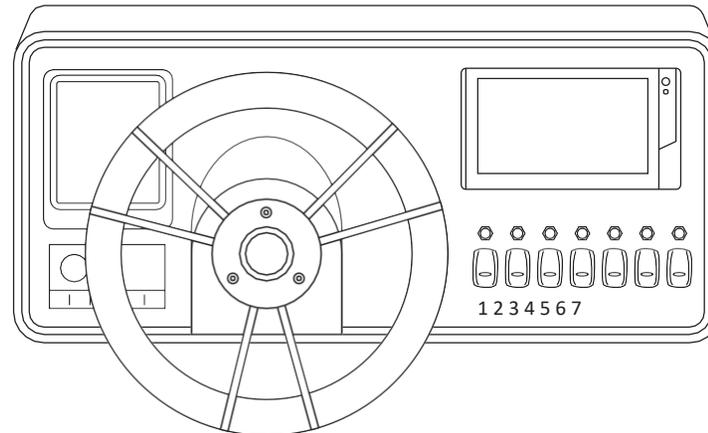
- | | |
|--|---------------------------|
| 2. Lumières d'amarrage | 5. Lumières de courtoisie |
| 3. Lumières de navigation et d'ancrage | 6. Accessoire |
| 4. Avertisseur sonore | 7. Accessoire ou Vivier |

MODÈLES EXPLORE



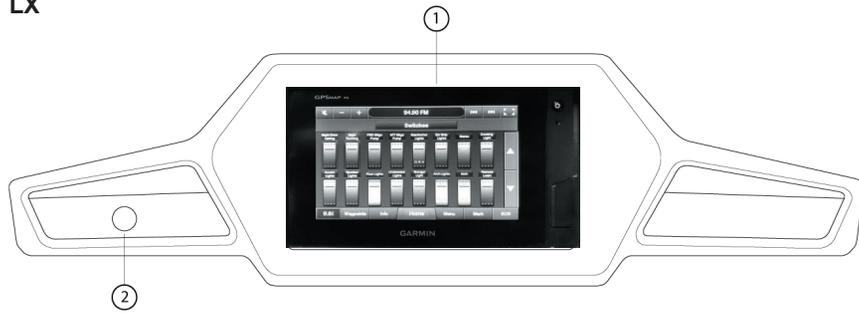
- | | |
|--|--------------------------|
| 1. Lumières de navigation et d'ancrage | 6. Pompe de cale arrière |
| 2. Lumières d'amarrage | 7. Prise USB |
| 3. Lumières de courtoisie | 8. Accessoires |
| 4. Lumières extérieures | 9. Accessoire 1 |
| 5. Pompe de cale avant | 10. Accessoire 2 |

MODÈLES CRUISE



- | | |
|--------------------------|--|
| 1. Avertisseur sonore | 5. Lumières de courtoisie |
| 2. Accessoire | 6. Lumières d'amarrage |
| 3. Pompe de cale avant | 7. Lumières de navigation et d'ancrage |
| 4. Pompe de cale arrière | |

LX

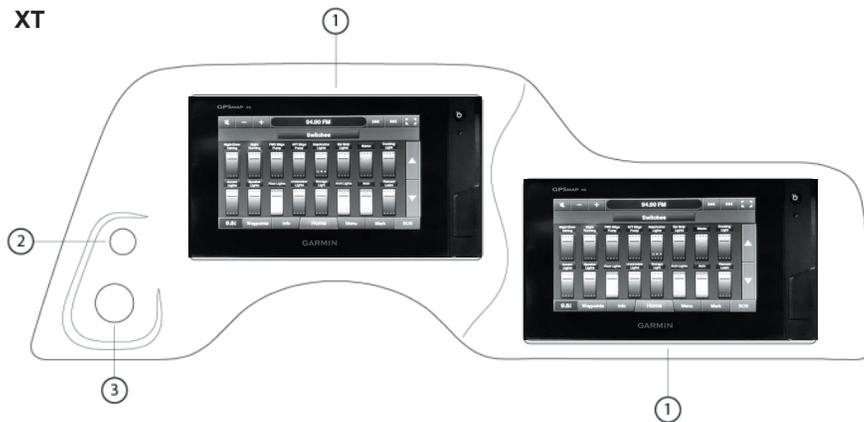


1. L'écran numérique Garmin fournit des informations permettant de surveiller les performances de votre bateau. Il vous permet d'afficher les messages d'état du moteur, y compris les messages de diagnostic, les alertes d'anomalie et les informations sur les paramètres. Pour plus d'informations sur l'affichage numérique Garmin, reportez-vous à la documentation fournie dans la trousse du propriétaire. Celle-ci contient des informations détaillées sur les fonctionnalités et les options de personnalisation de cet écran.

Les commutateurs et les commandes d'éclairage sont accessibles via l'écran tactile Garmin.

2. Avertisseur sonore

XT



1. L'écran numérique Garmin fournit des informations permettant de surveiller les performances de votre bateau. Il vous permet d'afficher les messages d'état du moteur, y compris les messages de diagnostic, les alertes d'anomalie et les informations sur les paramètres. Pour plus d'informations sur l'affichage numérique Garmin, reportez-vous à la documentation fournie dans la trousse du propriétaire. Celle-ci contient des informations détaillées sur les fonctionnalités et les options de personnalisation de cet écran.

Les commutateurs et les commandes d'éclairage sont accessibles via l'écran tactile Garmin.

2. Avertisseur sonore

3. Alimentation USB

SECTION 7: COMMANDES

Il est essentiel d'être confiant lors de l'usage des commandes de votre bateau pour une opération sûre et correcte. De la pratique prudente sur l'eau aidera à acquérir les compétences nécessaires pour tirer le meilleur parti des commandes de votre Manitou. Cette section donne un aperçu des commandes de direction, de moteur, de changement de vitesse et d'accélération qui peuvent être présentes sur votre Manitou.

SYSTÈME DE DIRECTION

Votre modèle Manitou est équipé d'un de nombreux systèmes de direction possibles. Il est important de consulter le manuel de l'utilisateur de votre système de direction spécifique pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'entretien, l'utilisation et la sécurité. De plus, planifiez l'entretien régulier de la direction avec votre concessionnaire Manitou.

Votre bateau Manitou est équipé de l'un des systèmes de direction suivants :

- **SYSTÈME MÉCANIQUE D'INCLINAISON** : Comme pour le système mécanique sans inclinaison, le volant est relié à un câble qui transfère le mouvement de la gouverne au moteur. Cependant, avec ce système de direction, vous pourrez régler l'inclinaison de votre volant sur la barre. Utilisez cette fonction pour régler la hauteur et l'angle du volant pour votre confort.
- **SYSTÈME HYDRAULIQUE** : Avec ce système de direction, le mouvement du volant pompe le liquide hydraulique à travers des tuyaux flexibles vers un vérin qui transfère le mouvement vers le moteur. Un système de direction hydraulique facilite le contrôle du bateau car tourner le volant nécessite moins de force.
- **DIRECTION ASSISTÉE** : L'unité d'assistance utilise une pompe hydraulique à commande électronique pour fournir la puissance de direction à votre système de direction. La direction assistée procure au conducteur une expérience de direction de style automobile, même avec les moteurs extérieurs plus gros.

Tous les systèmes de direction nécessitent un entretien périodique pour rester sécuritaires et fonctionnels. Des contrôles réguliers sont essentiels. Inspectez visuellement les câbles au moins deux fois par mois pendant la saison de navigation. Si vous remarquez des problèmes dans le système de direction, n'utilisez pas le bateau tant que votre concessionnaire n'a pas inspecté le système et résolu le problème.

Sachez que la direction varie d'un bateau à l'autre, en fonction du moteur et de la marque du bateau. Il est important de se faire une idée du système de direction de votre propre bateau. Avant chaque sortie, tournez le volant d'un tour complet de gauche à droite. Vérifier que le moteur extérieur tourne correctement, librement et régulièrement.

FONCTIONS DE PILOTE AUTOMATIQUE ET DU POINT DE CONSIGNE (SI ÉQUIPÉ)

Un pilote automatique ou une fonction de point de consigne automatique permet à votre bateau de tenir automatiquement un trajet, un cap, une position ou un point de dérive en contrôlant le(s) moteur(s).

Certains moteurs sont équipés d'un système de commande automatique. Ces systèmes automatisés ne constituent pas un remplacement pour le conducteur.

Le conducteur est responsable en tout temps de la sécurité des occupants du bateau et de son environnement.

Reportez-vous au manuel des commandes fourni avec la trousse du propriétaire pour plus de détails sur le fonctionnement de ces fonctions automatiques.

⚠ MISE EN GARDE

Le conducteur doit toujours effectuer une surveillance active, même lors de l'utilisation du pilote automatique ou de toute fonction de moteur automatique. L'activation de ces fonctions permet aux composants de se déplacer automatiquement et peut entraîner des blessures, voire la mort.

⚠ MISE EN GARDE

Assurez-vous toujours qu'aucun baigneur ou autre obstacle ne se trouve à proximité du moteur ou de l'hélice du moteur, en particulier lorsque ces fonctions automatiques sont activées.

MANETTE DE DIRECTION EN OPTION

Votre Manitou peut être équipé d'une manette de direction en option. Si c'est le cas, veuillez-vous reporter au manuel du système de direction par manette fourni dans la trousse du propriétaire pour connaître le fonctionnement spécifique. Suivez ensuite les étapes ci-dessous pour vous familiariser avec le système lors de votre essai initial sur l'eau :

- Lorsque le cordon du moteur est correctement connecté à vous et que tous les passagers sont bien assis, allez à une section d'eau profonde et ouverte, avec précaution, à une vitesse lente à modérée.
- Une fois dans l'eau libre qui est assez profonde pour s'assurer que vous ne vous échouerez pas, essayez diverses manœuvres avec le bateau à différentes vitesses. Faites-le jusqu'à ce que vous soyez entièrement à l'aise pour faire fonctionner le bateau.
- Prenez le temps de reculer à vitesse lente.



Faites usage du trajet pour vous faire une idée de la réponse de la direction. Une fois que vous êtes familiarisé avec le fonctionnement de la manette de direction, faites fonctionner le bateau de manière sûre et normale.

COMMANDE DE MOTEUR DOUBLE EN OPTION

Votre Manitou peut être équipé de deux commandes de moteur. Si vous ne connaissez pas le fonctionnement de ces commandes, il est important de prendre le temps d'en savoir plus sur la façon de manœuvrer votre bateau efficacement et en toute sécurité à l'aide de ces commandes.

Chaque levier de la commande de moteur double actionne un seul moteur. Le levier gauche (ou bâbord) règle la vitesse et le sens de rotation du moteur côté bâbord. De la même manière, le levier droit (ou tribord) actionne le moteur du côté tribord. Lorsque les deux leviers sont dans la même position, les moteurs fonctionnent ensemble pour déplacer le bateau en ligne droite. Lorsque les deux leviers sont dans des positions différentes, le bateau répond en pivotant ou en tournant dans une direction ou dans l'autre, selon les positions utilisées.

Pour maîtriser le fonctionnement de la commande de moteurs double, commencez par vous exercer sur l'eau dans une zone où il n'y a aucun risque de collision ou de vous échouer. Vous devrez également vous entraîner à effectuer des manœuvres d'amarrage à l'aide de la commande de moteurs double. Rappelez-vous à tout moment que la vitesse du bateau affecte la capacité du conducteur à manœuvrer. Au début, gardez votre régime moteur bas pour permettre une pratique sécuritaire. Augmentez la vitesse à mesure que vous vous familiarisez avec l'effet des commandes sur la direction. Pour obtenir des instructions détaillées sur l'utilisation de la fonction de commande de moteurs double en option, veuillez-vous reporter au manuel des commandes fourni dans la trousse du propriétaire.



SYSTÈME DE COMMANDE DE CHANGEMENT DE VITESSE ET D'ACCÉLÉRATION

Le système de commande de changement de vitesse et d'accélération de votre bateau varie en fonction de la marque du moteur et des options de direction que vous avez sélectionnées. Le système de commande décrit dans cette section peut varier légèrement par rapport à la commande de votre bateau. Pour obtenir des renseignements spécifiques sur l'entretien, l'utilisation et la sécurité, consultez le manuel d'utilisation de la commande de changement de vitesse et de l'accélérateur fourni par le fabricant du moteur.

MARCHE AVANT ET MARCHE ARRIÈRE

Pour passer en marche avant, faire tourner le levier de commande vers l'avant d'environ 35 degrés. Pour passer en marche arrière, tourner le levier de commande vers l'arrière.

BOUTON DE RALENTI ACCÉLÉRÉ

Lorsque le démarrage est difficile, vous pouvez utiliser le bouton de ralenti accéléré pour faire tourner le moteur au neutre. Mettre le levier de commande au neutre et, tout en appuyant sur le bouton de ralenti rapide, faire tourner le levier de commande. Notez que vous pouvez augmenter le régime du moteur sans passer en vitesse. Le bouton de ralenti rapide ne peut être enfoncé que lorsque le levier de vitesses du moteur est au neutre. Faire preuve de prudence avec la commande de ralenti accéléré.

COMMUTATEUR DE RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA COMPENSATION DE L'ASSIETTE ET DE L'INCLINAISON

Le commutateur de réglage électrique de la compensation de l'assiette et de l'inclinaison est fixé à la poignée du levier de commande. Il est actionné avec le pouce. Pousser le commutateur vers le haut compense et incline le moteur vers le haut. Pousser le commutateur vers le bas compense et incline le moteur vers le bas. Pendant que le commutateur est en usage, la jauge de compensation située sur le tableau de bord indique l'angle de l'hélice par rapport à la coque. Lorsque vous poussez le commutateur vers le haut ou vers le bas, l'indicateur doit refléter ce changement.

CONSEILS D'UTILISATION DU SYSTÈME DE COMMANDE DES VITESSES ET DE L'ACCÉLÉRATEUR

Les conseils suivants vous aideront lorsque vous utilisez le système de commande des vitesses et de l'accélérateur :

- Lorsque vous passez de la marche avant à la marche arrière, faites toujours une pause de quelques secondes au neutre avant d'inverser l'hélice. Cela permet d'éviter d'endommager le moteur.
- Lorsque vous manœuvrez à vitesse lente, vous pouvez inverser l'hélice pour ralentir ou arrêter le mouvement vers l'avant du bateau.
- En marche arrière, augmentez progressivement la vitesse du bateau. L'accélération à grande vitesse en marche arrière peut créer un sillage qui peut inonder la poupe de votre bateau.

N'oubliez pas que ces informations peuvent ne pas s'appliquer à votre système de commande des vitesses et d'accélération. Pour en savoir plus, lisez le manuel du conducteur de la commande de changement de vitesse et de l'accélérateur joint à votre trousse du propriétaire Manitou. Vous pouvez également consulter votre concessionnaire ou le fabricant du moteur pour obtenir de plus amples renseignements.

SECTION 8 : AUTRES COMPOSANTS

VIVIER

Votre Manitou peut être équipé d'un vivier. Un vivier est un réservoir utilisé pour maintenir en vie les appâts et les poissons récoltés. Le vivier est aéré par l'eau fraîche qui est pompée dans le réservoir.

Vous pouvez activer et désactiver manuellement la pompe à carburant à l'aide du commutateur d'accessoire dans la zone de la gouverne. Lorsque ce contacteur est sur la position « ON », la pompe fonctionne en continu.

Il est important de connaître les températures de l'eau et de l'air pour déterminer quand et à quelle fréquence vous devez aérer le vivier. La pompe aspire l'eau sous la ligne de flottaison du bateau et la pompe dans le réservoir du vivier à travers la tête de l'aérateur. La tête de l'aérateur peut être réglée pour contrôler le volume d'eau qui s'écoule dans le réservoir du vivier. La teneur en oxygène augmente au fur et à mesure que l'eau tombe à la surface de l'eau déjà dans le réservoir du vivier. Cet ajout d'oxygène aide à maintenir les poissons en vie dans le vivier.

Remarque : La pompe fonctionne mieux lorsque le bateau est au repos ou se déplace très lentement. À des vitesses plus élevées, la pompe ne peut pas aspirer d'eau.

Le tube de trop-plein du tuyau de refoulement empêche le réservoir de votre vivier de déborder. Il définit le niveau d'eau maximal autorisé dans le réservoir. Lorsque l'eau entre et remplit le réservoir, le tuyau de refoulement permet au trop-plein de s'écouler sous le pont du bateau. Les tuyaux de refoulement peuvent être coupés si des niveaux d'eau plus bas sont souhaités. Pour de plus amples renseignements, consultez votre concessionnaire Manitou.

TOUR SPORT

Votre Manitou peut être équipé d'une tour sport. La tour doit être en position relevée la plupart du temps, y compris pendant le remorquage. Dans certaines circonstances, par exemple, passer sous un pont bas sur l'eau ou s'installer sous un pont élévateur à un quai peut nécessiter l'abaissement de la tour sport. La tour est abaissée et relevée via l'affichage numérique. Le toit est conçu pour être ouvert lorsque le véhicule se déplace à moins de 70 km/h.



⚠ ATTENTION

Si une tour sport est présente sur votre Manitou, notez que la tour doit être en position relevée pendant le remorquage.

PLATE-FORME DE NATATION SUR LES MODÈLES ROTAX

Tenez-vous à l'écart de la plate-forme de baignade lorsque vous levez ou abaissez le hors-bord. Lorsqu'il est incliné vers le haut, le hors-bord ouvre la partie articulée de la plate-forme de baignade, ce qui crée un risque de pincement. Le contact avec la section mobile de la plate-forme de baignade peut provoquer des blessures.

⚠ MISE EN GARDE

N'embarquez rien sur la surface de la plate-forme de baignade. Des objets projetés peuvent provoquer des blessures graves, voire mortelles, lors de l'impact du moteur hors-bord sur un objet sous-marin et l'ouverture forcée de la plate-forme de baignade.

L'orifice de remplissage d'huile (A) et l'orifice de rinçage d'eau douce (B) se trouvent du côté bâbord de la plate-forme de baignade. Le niveau d'huile s'affiche sur le tableau de bord.



ÉCHELLE D'EMBARQUEMENT DE LA POUPE

L'échelle d'embarquement de la poupe est située à la poupe du bateau et est fournie de série. Ne laissez pas votre échelle déployée lorsque le bateau est en fonction.

⚠ MISE EN GARDE

Ne pas utiliser d'échelle lorsque le moteur fonctionne. Les baigneurs ne doivent pas sortir ou entrer dans le bateau lorsque le moteur fonctionne ou que l'hélice est en mouvement.

⚠ MISE EN GARDE

Utilisez toujours une échelle d'embarquement pour entrer et sortir de votre bateau. Ne montez pas sur les tubes de ponton.

⚠ ATTENTION

La charge maximale nominale de l'échelle est de 300 livres.

SECTION 9 : NETTOYAGE DE VOTRE MANITOU

Votre Manitou est conçu pour offrir un plaisir durable maintenant et pour des années. Dans cette section, vous apprendrez les meilleures pratiques pour nettoyer chacune des surfaces de votre bateau. Le fait de suivre ces pratiques de manière constante prolongera la durée de vie des matériaux de qualité intégrés à chaque bateau.

Si vous nettoyez votre bateau sur l'eau, confirmez que tous les produits de nettoyage utilisés sont sécuritaires pour être déversés dans les milieux aquatiques. Ne lavez jamais avec des produits chimiques non biodégradables dans les voies navigables.

REVÊTEMENT DE SOL

Les bateaux Manitou offrent deux types de revêtement de sol : le vinyle et le Compass HB. L'entretien et la maintenance de ces types de revêtement de sol sont décrits dans cette section.

REVÊTEMENT DE SOL EN VINYLE

Votre Manitou peut avoir un revêtement de sol en vinyle. Comme pour tous les revêtements de sol, cette surface bénéficiera d'un nettoyage régulier. Pour nettoyer les planchers en vinyle, procédez comme suit :

1. Rincez le revêtement de sol en vinyle avec de l'eau froide, et utilisez une brosse à pont ou une autre brosse à rigidité douce à moyenne pour enlever la saleté et les débris.
2. Appliquez du savon ou du nettoyant pour plancher avec la brosse et laissez le nettoyant pénétrer et décoller la terre et les débris pendant deux à trois minutes.
3. Frottez légèrement la zone avec la brosse, puis rincez-la à l'eau claire.
4. Si nécessaire, répétez cette procédure.

Certaines substances peuvent tacher le revêtement de sol en vinyle. Évitez de renverser des produits chimiques, des colorants, des encres et d'autres matériaux. Les pneus en caoutchouc peuvent également provoquer des taches. Au besoin, vous pouvez éliminer certaines taches avec un nettoyant pour sols en vinyle. N'utilisez pas de produits chimiques agressifs tels que le solvant à goudron, l'acétone, le kérosène ou l'acide oxalique. Testez tout nouveau produit dans un endroit discret avant de l'utiliser et suivez attentivement les instructions figurant sur l'étiquette.

Remarque : Certains produits de nettoyage peuvent rendre le revêtement de sol en vinyle glissant, au cours du nettoyage ou par la suite. Lorsque vous utilisez des produits inconnus, testez-les prudemment pour réduire le risque de glissade ou de chute.

Avec le temps, le sous-plancher en contreplaqué de votre Manitou peut se soulever légèrement à ses joints. Si une petite crête dans votre plancher de vinyle devient perceptible, elle n'affectera pas l'intégrité ou la longévité de votre plancher.

⚠ ATTENTION

Les objets lourds ou tranchants peuvent endommager de façon permanente le revêtement de sol en vinyle.

REVÊTEMENT DE SOL SPRADLING COMPASS HB™

Votre Manitou peut être équipé d'un revêtement de sol Spradling Compass HB. Ce revêtement de sol est un matériau hybride qui mélange à la fois des fils de PVC et de laine de tapis pour faire une surface très durable bien adaptée aux environnements marins.

Prendre soin des planchers de marque Spradling est semblable à prendre soin d'autres types de planchers marins. Retirez régulièrement la terre et les débris en utilisant un aspirateur ou en arrosant le sol. Si un nettoyage plus approfondi est nécessaire, des produits de nettoyage de tapis standard peuvent être utilisés. Laissez le plancher sécher complètement avant de remiser. N'utilisez pas d'acétone, de Pine-sol® ou de nettoyant à base d'agrumes sur votre revêtement de sol Compass HB.

TOIT ET TOILES EN TISSU

Votre Manitou est équipé de série d'un toit bimini et peut également être équipé d'une toile d'amarrage ou d'une enceinte de pont. Ils sont fabriqués avec des tissus en polyester Utopia HD® conçus pour une utilisation dans les environnements marins. Ce tissu est spécialement enduit pour résister aux dommages causés par l'eau, le soleil et la moisissure.

Remarque : Bien que le tissu dont ils sont faits soit imperméable, les toits bimini et les toiles de bateau ne sont pas étanches à leurs coutures. Pour en savoir plus sur les produits d'étanchéité pour coutures disponibles, consultez votre concessionnaire Manitou.

Les tissus de toit et de toiles peuvent être nettoyés pour empêcher l'accumulation de terre. Chaque mois, brossez les saletés ou débris, puis passez le tissu à l'eau douce. Si nécessaire, utilisez un détergent doux tel que Ivory® ou Woolite®. Pour éviter de briser le revêtement hydrofuge et anti-moisissure, ne laissez pas de savon ou d'eau pénétrer complètement le tissu. Assurez-vous que le séchage est rapide en nettoyant le toit et la toile en tissu par temps ensoleillé.

Nettoyez chaque article en tissu avant de ranger. Évitez toujours de rouler ou de ranger votre toile en tissu lorsqu'elle est mouillée ou humide. Cela peut favoriser la croissance de la moisissure.

Remarque : Les toiles d'amarrage ne sont pas conçues pour le stockage en hiver. Veuillez consulter la section intitulée « entreposage de votre bateau » dans ce manuel pour plus d'informations sur les pratiques d'entreposage.

Pour maintenir au mieux les articles en tissu sur votre Manitou, respectez toujours les recommandations suivantes :

- Protégez le tissu des bords tranchants ou des coins. Réparez immédiatement toutes les déchirures.
- Évitez de stationner votre bateau couvert sous les arbres. La sève d'arbre contient des produits chimiques qui peuvent endommager les tissus.
- Ne laissez pas s'accumuler de l'eau ou de la neige épaisse sur des objets en tissu.
- Ne lavez jamais et ne séchez jamais les articles en tissu à la machine.
- N'utilisez pas de solvants pour nettoyer les tissus.
- Ne nettoyez pas les articles en tissu dans un lave-auto commercial.
- Ne pas laver à la pression ou à la vapeur vos articles en tissu.

FERMETURE ÉCLAIR ET BOUTONS-PRESSION

Les boutons-pression et les fermetures éclair sur les articles en tissu de votre nouveau Manitou peuvent être rigides au début, mais se desserrent avec l'utilisation. Pour faciliter l'ouverture et la fermeture des attaches, vous pouvez les lubrifier avec de la vaseline. Pour protéger le tissu des déchirures, ne tirez pas sur la toile pour détacher une rangée de boutons-pression. Au lieu de cela, détachez les boutons un par un, en saisissant le bouton lui-même. Faites attention lorsque vous démarrez une fermeture éclair pour éviter de l'endommager. Ne forcez jamais sur une fermeture éclair pour la déplacer.

TISSUS ENDUITS DE VINYLE

Il est important de garder les tissus enduits de vinyle en acrylique et en Napa propres et sans taches. Avant de nettoyer ces tissus, déterminez le niveau de salissure. Suivez ensuite les instructions appropriées fournies dans cette section.

Remarque : Retirez toujours immédiatement les taches.

LÉGÈRE SALISSURE

1. Humidifiez un chiffon doux avec une solution composée d'une partie de savon à vaisselle liquide à neuf parties d'eau chaude.
2. Frottez doucement la zone souillée.
3. Rincez la zone à l'aide d'un chiffon humide et chaud.

GRANDE SALISSURE

1. Humidifiez un chiffon blanc doux avec une solution d'une part de Formula 409® ou de Fantastik® dans une partie d'eau.
2. Frottez doucement la zone souillée.
3. Rincez la zone à l'aide d'un chiffon humide et chaud.

ÉLIMINATION DES TACHES

1. Humidifiez un chiffon blanc doux avec une solution d'eau de Javel pour neuf parties d'eau.
2. Frottez doucement la zone souillée.
3. Rincez la zone à l'aide d'un chiffon humide et chaud pour retirer complètement la solution d'eau de Javel.

Remarque : Toutes les méthodes de nettoyage doivent être suivies d'un rinçage complet à l'eau chaude propre.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Il y a un certain nombre de choses importantes dont vous et vos passagers devriez être conscients de l'entretien des tissus recouverts de vinyle sur votre bateau. Assurez-vous que tout le monde respecte les précautions suivantes :

- La lotion de bronzage, le pollen d'arbre et les feuilles humides peuvent contenir des colorants qui causent des taches permanentes sur les tissus recouverts de vinyle. Évitez les situations dans lesquelles les tissus recouverts de vinyle peuvent être exposés à ces substances.
- Certains nettoyants ménagers, abrasifs en poudre, laine d'acier et nettoyants industriels peuvent endommager et décolorer vos articles en tissu recouvert de vinyle.

- Les liquides de nettoyage à sec et les solvants pour vernis ne doivent pas être utilisés sur les tissus recouverts de vinyle. Ces substances suppriment les motifs imprimés et le brillant.
- Toutes les cires doivent être utilisées avec prudence. De nombreuses cires contiennent des solvants et des colorants qui peuvent endommager de façon permanente le revêtement protecteur du tissu recouvert de vinyle.
- Ne nettoyez jamais vos articles en tissu recouvert de vinyle avec un nettoyeur haute pression. La force de l'eau est susceptible de causer des dommages.
- N'utilisez jamais de kérosène, d'essence ou d'acétone pour nettoyer le tissu recouvert de vinyle. Ces produits suppriment le revêtement de protection.
- N'utilisez pas de produits à base de silicone. Ils extrairont le plastifiant du vinyle et laisseront le tissu recouvert de vinyle dur, fragile, et enclin à la fissuration.

Dans certaines conditions, les tissus enduits de vinyle peuvent développer une condition connue sous le nom de « tache rose » (ou « pinking »). Bien que l'utilisation de matériaux et de fabrication de haute qualité par Manitou aide à éviter cette condition, les précautions suivantes doivent être prises :

- Couvrez votre bateau lorsqu'il n'est pas utilisé. Assurez-vous de laisser une ventilation adéquate pour éviter de piéger l'humidité.
- Retirez les serviettes, l'équipement ou les maillots de bain mouillés ou humides du bateau dès que possible.
- Contrôler l'humidité dans les armoires et les casiers en les laissant ouverts lorsque possible et en utilisant des produits absorbants d'humidité.

ENTRETIEN DES SURFACES EXTÉRIEURES ET DES ÉLÉMENTS GRAPHIQUES

Dans certains cas, des stries peuvent apparaître à l'extérieur des panneaux extérieurs en aluminium du bateau. Ces stries sont causées par l'accumulation d'humidité sur les parois du panneau. Pour éliminer les stries, utilisez une tasse de Simple Green® mélangée à quatre tasses d'eau dans un vaporisateur. Vaporisez et essuyez. Évitez d'utiliser un mélange plus fort, qui pourrait endommager les graphiques en vinyle de votre bateau.

Votre Manitou offre les meilleurs graphiques sensibles à la pression disponibles. Ces graphiques nécessitent peu d'entretien et doivent être traités comme un mur peint.

Nettoyer régulièrement toutes les surfaces laquées. Un nettoyage à l'eau froide ou tiède est recommandé. Si les surfaces souillées nécessitent l'utilisation d'un produit de nettoyage, choisissez un détergent neutre tel que du savon doux pour vaisselle, appliquez le nettoyant et rincez immédiatement à l'eau froide. Évitez d'utiliser des solvants, des alcools et des produits de nettoyage abrasifs car ils pourraient endommager la surface.

SECTION 10: ENTRETIEN DE VOTRE MANITOU

L'entretien régulier est un élément important pour tirer le meilleur parti de votre Manitou. Dans cette section, vous apprendrez les actions que vous devez prendre pour préserver et protéger votre nouveau bateau, en assurant sa valeur pour les années à venir.

CORROSION

Toutes les parties métalliques d'un bateau, y compris la coque, sont sujettes à la corrosion. Deux principaux types de corrosion affectent les bateaux : la corrosion galvanique et la corrosion par courant errant. Les deux types de corrosion peuvent se produire dans toute eau qui n'est pas pure, mais se produit le plus souvent dans les eaux salées, saumâtres, riches en minéraux ou polluées. Ces types d'eau sont conducteurs. Comme la conductivité augmente avec la température de l'eau, l'action corrosive est accélérée dans les climats plus chauds.

Les bateaux à coque nue ou non peints utilisés dans ces conditions d'eau doivent être retirés de l'eau et rincés après chaque utilisation. Les quilles et les virures nécessitent une attention particulière lors du rinçage. Les bateaux à coque nue ne doivent jamais être amarrés pendant la nuit, et ne doivent pas non plus être entreposés sur des remorques à sommier recouvertes de tapis. Ne stockez pas un bateau en aluminium non protégé dans de l'eau salée. Votre concessionnaire Manitou doit vérifier le courant errant interne de la remorque et du bateau.

Demandez à votre concessionnaire de recommander une entreprise qualifiée et expérimentée pour peindre votre coque. Cela aidera à protéger votre bateau et à réduire les risques de corrosion. Notez que, pour les bateaux avec des quille et des virures, il peut être difficile d'appliquer la peinture antisalissure. Un peintre professionnel expérimenté est fortement recommandé.

Les anodes, si elles sont correctement installées, peuvent également vous aider. Discutez-en avec votre concessionnaire Manitou.

Remarque : Les dommages causés à votre Manitou par la corrosion marine ne sont pas couverts par la garantie Manitou.

Ne chargez jamais vos batteries lorsque le ponton est sur sa remorque, surtout si la remorque est dotée de sommiers en bois ou couverts de tapis. Retirez plutôt la batterie du bateau avant de la charger.

Remarque : Même après avoir rincé votre bateau d'eau salée avec de l'eau douce, un peu de sel sera toujours présent. L'accumulation de sel sous les pontons, souvent maintenue par les panneaux de bois ou de moquette de la remorque, est un excellent conducteur d'électricité et peut causer de la corrosion si vous choisissez de charger la batterie à bord de votre bateau remorqué.

SURFACES EN ALUMINIUM

Rincez régulièrement toutes les surfaces en aluminium de votre bateau. Utilisez de l'eau et des détergents doux pour nettoyer et protéger les tubes de ponton en aluminium. Ne pas utiliser de produits chimiques agressifs ou abrasifs. Éliminez les taches ou la corrosion légère sur les tubes à l'aide d'un produit de polissage pour métal de haute qualité. Retirez les algues, l'écume ou autres formes de croissance marine lorsqu'elles sont encore humides, car elles sont difficiles à enlever une fois qu'elles sont sèches.

Remarque : Au fil du temps, les surfaces en aluminium brillant non peintes s'oxydent et présentent une apparence gris terne. Ce revêtement oxydé est normal et n'endommage pas l'aluminium.

ENTRETIEN DES BATTERIES ET DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Les batteries doivent être maintenues solidement dans le support de batterie Vérifier les connexions de la batterie. Elles doivent être propres et serrées en permanence. Si vous remarquez des dommages de câblage sur votre bateau, consultez votre concessionnaire Manitou.

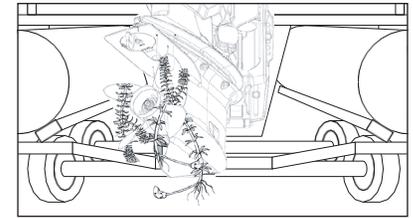
Pendant les périodes où vous utilisez rarement votre bateau, chargez lentement (« trickle-charge ») votre batterie pour vous assurer qu'elle sera prête à être utilisée quand vous en avez besoin. Suivez toutes les instructions du manuel d'utilisation de la batterie.

MISE EN GARDE

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, qui peut causer des blessures graves et des dommages matériels si elles ne sont pas manipulées avec précaution. Protégez vos yeux, votre peau et vos vêtements lorsque vous travaillez avec la batterie de votre bateau.

SECTION 11 : ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES (EAE)

Les espèces aquatiques envahissantes (EAE) sont des espèces végétales ou animales non indigènes qui menacent la diversité ou l'abondance des espèces indigènes. Elles menacent également l'écologie naturelle du plan d'eau qu'elles infestent. Les EAE ont presque toujours un impact négatif sur la voie navigable, ses espèces indigènes et les activités récréatives ou commerciales sur la voie navigable.



Les exemples courants d'EAE sont : la feuille d'eau eurasiennne, l'hydrilla, les lamproies de mer, les moules zébrées, les carpes asiatiques et les gobies. De nombreux autres exemples d'EAE existent dans les voies navigables du monde entier.

Un facteur typique dans les infestations d'EAE est que les espèces non indigènes sont introduites par l'activité humaine. Certains EAE sont introduits par des opérations commerciales; cependant, les EAE peuvent être introduits par des activités de navigation de plaisance. Le transport des bateaux de plaisance et des équipements de sports nautiques entre les voies navigables peut être un facteur important dans la propagation des EAE.

De petits morceaux de plantes ou d'animaux suspendus à une hélice, une remorque ou une planche de wakeboard peuvent transférer suffisamment de matériel biologique pour établir une EAE dans une nouvelle voie navigable. Les premiers stades de reproduction de nombreux EAE sont microscopiques ; de petites quantités d'eau dans les cales, les viviers, les réfrigérateurs ou piégés dans un compartiment peuvent contenir suffisamment d'organismes pour établir une infestation.

En tant que propriétaires de bateaux responsables, nous DEVONS faire notre part pour empêcher la propagation de ces auto-stoppeurs aquatiques. Vérifiez votre bateau chaque fois que vous sortez de l'eau ! Dans la plupart des cas, la loi l'exige, assurez-vous de vérifier les réglementations locales pour les voies navigables où vous embarquez.

NETTOYEZ, ÉGOUTTEZ ET SÉCHEZ TOUT, À CHAQUE FOIS !

Avant de quitter un cours d'eau, suivez la procédure ci-dessous pour éviter la propagation d'EAE.

NETTOYER

Avant de transporter votre équipement, inspectez et retirez la boue, les plantes aquatiques, les poissons ou les animaux du bateau, de la remorque et de tout équipement de sports nautiques.

VIDANGER

Retirer toute l'eau du bateau, y compris le ballast, la cale, le vivier, le moteur et la boîte d'engrenages. Jetez les appâts vivants non désirés dans les poubelles.

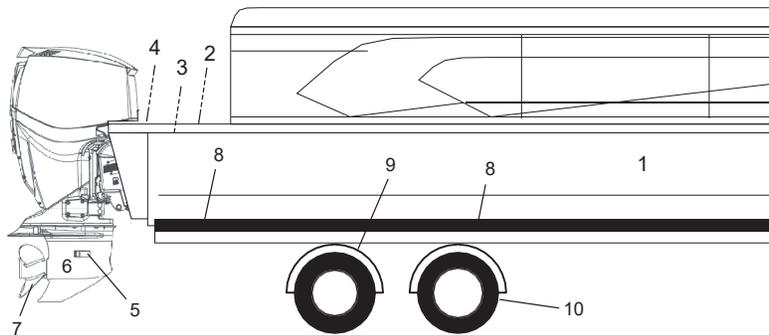
SÉCHER

Laissez le bateau sécher complètement avant de visiter d'autres plans d'eau.

LISTE DE CONTRÔLE D'EAE

Avant de quitter un cours d'eau, suivez la procédure ci-dessous pour éviter la propagation d'EAE.

Emplacement	Référence	Éléments d'inspection	✓
Bateau	1	Coque	
	2	Plancher	
	3	Vivier	
	4	Puits de tableau arrière	
		Raccords d'entrée et de sortie d'eau	
		Ancre et lignes	
		Échelle d'embarquement	
Accessoires		Sondes et autres accessoires attachés à la coque	
		Matériel de pêche et lignes de pêche	
		Seaux à appâts	
		Épuisettes	
Extérieur(s)		Équipement de sports nautiques (skis, planches de surf, etc.)	
		Câbles de remorquage	
	5	Filtres d'admission d'eau	
Remorque	6	Boîtier d'engrenages	
	7	Hélice	
	8	Glissières et/ou rouleaux	
	9	Ailes et châssis	
	10	Pneus et roues (y compris la roue de secours)	
		Plaques d'immatriculation et support	
		Lumières et câblage	



SECTION 12: POSITIONS ASSISES DÉSIGNÉES (ÉTATS-UNIS)

Veillez consulter l'étiquette de capacité de la Garde côtière américaine pour connaître le nombre de personnes et la capacité de poids spécifique à votre bateau. Ne dépassez jamais le nombre de personnes ou la capacité de charge indiquée sur l'étiquette de capacité de la Garde côtière américaine. En tant que capitaine, vous êtes responsable du chargement adéquat du bateau et de la sécurité de vos passagers. Gardez à l'esprit que les limites définies sur les plaques de capacité s'appliquent dans des conditions météorologiques bonnes à modérées. Dans des eaux difficiles, maintenez le poids bien en dessous de la limite. Dans des conditions météorologiques idéales, il est recommandé de répartir la charge uniformément et d'éviter les changements brusques de répartition. Ceci est particulièrement important si la capacité de votre bateau est entièrement utilisée ou si les conditions météorologiques se détériorent. Il est également important de se rappeler que les gens représentent une charge « active » et que le déplacement affecte un bateau différemment des charges statiques. En général, déplacez le poids (passagers ou autre) uniquement à l'arrêt ou à basse vitesse.

Le nombre de personnes et la capacité de charge peuvent varier en fonction du pays dans lequel votre bateau est utilisé. Si vous avez des questions concernant les positions de passagers ou capacité de charge de votre bateau, veuillez communiquer avec votre concessionnaire Manitou local pour obtenir de plus amples renseignements.

SECTION 13 : INDEX

A

Accessoires 38
Affichage numérique 37
Amarrage 30, 43
Alcool 11, 23, 24, 37, 50
Assurance 8, 19
Attelage de remorque 31
Avertisseur sonore 16, 38, 39, 40

B

Batteries 35, 51, 52
Boutons-pression 49

C

Câblage 25, 35, 52, 54
Capacité 11, 19, 24, 26, 31, 55
Carburant 17, 22, 23, 24, 25, 31, 33
Chaînes de sécurité 32
Chargement 28, 30, 32, 55
Commandes 17, 35, 37, 39, 40, 41, 42, 43
Commandes du moteur double 43
Compensation 29
Commandes de vitesse et d'accélération 41, 44
Cordon d'interrupteur d'arrêt d'urgence 17
Corrosion 23, 25, 51, 52
Corrosion courant errant 51
Corrosion galvanique 51

D

Déclarations de sécurité 3
Direction 19, 28, 32, 33, 33, 41, 43
Disjoncteur 37

E

Échelle 12, 26, 46, 54
Échelle d'embarquement de la poupe 46
Élimination des déchets 8
Élimination des déchets sanitaires 8
Élimination des taches 49
Embarquement 12, 26, 46, 54
Entreposage de votre bateau 33, 48
Entreposage sur blocs 34
Équipement de sécurité 9, 10, 16, 25
Équipement électrique 35
Espèces aquatiques envahissantes 53
Essence 17, 23, 24, 50
Éthanol 23, 24
Étiquettes de sécurité 4, 5, 10, 14, 15, 25
Étiquette HIN 7

F

Fermetures éclair 49
Feux de navigation 16
Fusibles 35, 37

G

Garantie 1, 2, 5, 6, 7, 26, 32
Graphiques 50

I

Interrupteurs 30, 37

J

Jauge de compensation 46

L

Lancement 10, 25, 30, 32
Lumière(s) 36, 38, 39
Lumière d'ancrage 36, 38, 39

M

Manette de direction 43
Météo 10, 11, 18, 25, 29, 55
Monoxyde de carbone 9

N

Navigation 10, 11, 36
Nettoyage 1, 6, 47, 48, 49, 50
Numéro d'identification de la coque 7

P

Passagers 1, 4, 5, 6, 10, 11, 14, 26, 28, 31, 43, 49, 55
Peinture 51
Plancher 47, 48
Planchers de vinyle 47
Poids au timon 31
Poignées en étoile 32
Préparation pour l'hiver 33
Profondeur de l'eau 12, 25
Puissance du moteur 26

R

Rampe de lancement 25, 30, 32
Rangement 28, 33
Rangement du matériel à bord 28
Ravitaillement 17, 24
Remorquage 30, 31, 32, 45, 47, 54
Remorque 8, 25, 30, 31, 32, 33, 35, 51, 53, 54

Répartition du poids 28

S

Sécurité du système de carburant 17
Sécurité en baignade 12, 13
Sécurité en ski nautique 13
Sécurité nautique 1, 5, 10
Ski nautique 13
Situation dangereuse 6
Surfaces en aluminium 52
Surface extérieure 50
Systèmes de direction 41

T

Tableau de bord 37, 38, 44, 46
Tissu 48, 49, 50
Tissus recouverts de vinyle 49, 50
Toile d'amarrage 32, 48
Tour sport 45
Trousse du propriétaire 4, 5, 6, 35, 37, 38, 40, 42, 43, 44

U

Utilisation prévue 6

V

Vêtement de flottaison individuel (VFI) 9, 13, 16
Vitesse 9, 11, 13, 28, 29, 30, 32
Vitesse du bateau 28, 29, 43, 44
Vivier 30, 33, 38, 45, 53, 54

EXPLOREZ UN MONDE D'AVENTURE AVEC TOUS NOS PRODUITS BRP. BRP.COM



ski-doo **LYNX** **SEA-DOO** **can-am** **ROTAX** **ALUMAcraft** **Mantou** **QUINTREX**